



COMMUNE DE SAVIGNY

Préavis de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

10/2024

Budget 2025

Réf. : 20.03

I:\2-FINANCES\20-COMPTABILITE-GENERALE-CAISSE-CONTENTIEUX\20.03-budget-planification-financiere\Budget\2025\Preavis_10-2024.docx

Savigny, le 14 octobre 2024

TABLE DES MATIERES

1. Préambule	4
2. MCH2 – Modèle comptable harmonisé 2	5
2.1 Introduction	5
2.2 Objectifs et principes de présentation des comptes prévus par le MCH2.....	5
2.3 Principaux changements	6
2.3.1 Composantes du plan comptable.....	7
2.3.2 Plan de comptes par fonction.....	8
2.3.3 Plan de comptes par nature	9
3. Résultat prévisionnel du budget 2025	12
3.1 Présentation	12
3.2 Marge d'autofinancement	13
4. Commentaires sur les principaux postes de charges	14
4.1 Groupe par nature 30 : Charges de personnel.....	15
4.2 Groupe par nature 31 : Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16
4.3 Groupe par nature 33 : Amortissements du patrimoine administratif.....	23
4.4 Groupe par nature 34 : Charges financières.....	24
4.5 Groupe par nature 35 : Attributions aux fonds et financements spéciaux.....	25
4.6 Groupe par nature 36 : Charges de transfert	25
4.7 Groupe par nature 39 : Imputations internes.....	28
5. Commentaires sur les principaux postes de revenus	28
5.1 Groupe par nature 40 : Revenus fiscaux	29
5.2 Groupe par nature 41 : Patentes et concessions	30
5.3 Groupe par nature 42 : Taxes et redevances.....	30
5.4 Groupe par nature 43 : Revenus divers	32
5.5 Groupe par nature 44 : Patentes et concessions	32
5.6 Groupe par nature 45 : Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux.....	34
5.7 Groupe par nature 46 : Revenus de transfert.....	34

6. Dépenses d'investissements	36
7. Budget 2025 (pages lilas)	36
8. Amortissements comptables et imputations internes (pages saumons)	37
9. Postes de travail (pages vertes)	38
10. Conclusions	39

Madame la Présidente
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC, article 93 a),
- du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom, articles 5 et 6),
- du Règlement du 1^{er} février 2016 du Conseil communal de Savigny (article 109),
- du manuel de base MCH2 pour les communes vaudoises, manuel élaboré à partir des recommandations du manuel MCH2 publié par la Conférence des directrices et des directeurs des finances (CDF).

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le projet de budget de fonctionnement pour l'année 2025.

1. Préambule

Sur invitation de la Direction des finances communales (DFC-DGAIC), la Municipalité a choisi de tenir ses comptes en MCH2 dès le 1^{er} janvier 2025 afin de rejoindre la trentaine de collectivités publiques dites « pilotes » qui tiennent leurs comptes en MCH2 depuis le 1^{er} janvier 2024.

Pour la Commune de Savigny, le projet d'adoption de MCH2 dans sa globalité se déroule en 3 étapes :

- En 2024 : Conversion des comptes du plan comptable vaudois (MCH1-PCV) vers MCH2, y compris les comptes de fonctionnement, les comptes d'investissement et les comptes du bilan.
 - Présentation des comptes 2023 MCH1-PCV et du budget 2025 MCH2
- En 2025 : Tenue des comptes 2025 selon MCH2. D'un point de vue informatique, il y aura une bascule définitive des bases de données lorsque les comptes 2024 seront entièrement bouclés.
 - Présentation des comptes 2024 MCH1-PCV et du budget 2026 MCH2
- En 2026 : Bouclément des comptes 2025 selon MCH2, y compris élaboration de nouvelles annexes. Les comptes 2025 selon MCH2 auront comme comparatif le budget 2025 ainsi adopté par le Conseil communal.
 - Présentation des comptes 2025 MCH2 et du budget 2027 MCH2

Le présent budget 2025 est soumis au Conseil Communal uniquement sous le nouveau référentiel comptable MCH2. La Municipalité a pris l'option de ne pas le présenter parallèlement sur le format MCH1-PCV vu que d'importants changements rendent le comparatif peu pertinent. La grande majorité des communes qui ont choisi de tenir leurs comptes en MCH2 dès le 1^{er} janvier 2025 ont pris la même option. Nous avons, dès lors, choisi de vous informer par un développement explicatif conséquent, afin que vous puissiez vous approprier au mieux toutes ces modifications. Une section importante du présent préavis est, dès lors, dédiée à la thématique MCH2 et elle sera complétée dans le préavis des comptes 2025.

2. MCH2 – Modèle comptable harmonisé 2

2.1 Introduction

Jusqu'à la fin des années 1970, il n'existait aucun système de comptabilité harmonisée pour les collectivités publiques suisses, que ce soit pour la Confédération, les cantons ou les communes. En 1977, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF) publie une première édition du Nouveau modèle des comptes (NMC), plus connu sous le nom de Modèle comptable harmonisé (MCH1). Ce premier modèle avait pour objectif d'harmoniser la comptabilité publique de l'ensemble des collectivités publiques suisses. Le canton de Vaud et les communes vaudoises y ont apporté quelques ajustements, donnant ainsi naissance au Plan comptable vaudois (PCV), introduit dès 1979. Faisant partie intégrante du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (RCCom), le PCV est appliqué par toutes les communes vaudoises encore aujourd'hui.

En 2002, la CDF entreprend une réforme du modèle comptable harmonisé. Elle mandate, pour ce faire, un groupe de travail formé de représentants de la Confédération, des cantons et des communes. Ce groupe de travail termine ses travaux et remet, en 2007, le Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) à la CDF qui l'adopte à l'unanimité le 25 janvier 2008. Ce modèle comprend 20 recommandations et un nouveau plan comptable harmonisé pour toutes les collectivités publiques suisses. Il est publié en juillet 2009 avec l'instruction pour les cantons et les communes d'introduire ces nouvelles dispositions dès que possible, mais dans un délai de 10 ans.

L'Etat de Vaud est passé sur MCH2 en 2014, mais ce n'est pas encore le cas de l'ensemble des communes vaudoises. Les communes et associations de communes ont la liberté de choisir leur année de passage, mais ce dernier doit se faire au plus tard pour 2027.

2.2 Objectifs et principes de présentation des comptes prévus par le MCH2

Le MCH2 a pour principal objectif l'harmonisation des plans comptables de l'ensemble des collectivités publiques suisses, cela pour permettre une plus grande comparabilité entre elles. Le MCH2 s'oriente également vers les pratiques des normes internationales en matière de comptabilité publique, à savoir les normes IPSAS (*International Public Sector Accounting Standards*). Enfin, il permet la prise en compte d'exigences nationales et internationales en matière de statistique financière. En définitive, c'est une transparence accrue, une harmonisation et une stabilité dans la tenue et la présentation des comptes publics.

La présentation des comptes doit offrir une vision de la situation financière qui soit la plus conforme possible à l'état réel des finances, du patrimoine et du résultat. Elle respecte également les principes comptables suivants définis dans la recommandation n° 2 MCH2 : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité, importance, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Selon le principe de l'image fidèle, le patrimoine financier devrait être évalué à sa valeur vénale et des provisions devraient pouvoir être constituées. Mais en conformité avec la pratique de l'Etat de Vaud, la base légale s'appliquant aux communes vaudoises déroge à ces deux dispositions du Manuel MCH2 de la CDF. Les communes vaudoises ne sont donc pas autorisées ni à revaloriser leur patrimoine financier, ni à constituer des provisions.

En résumé :

- Harmonisation et comparabilité
- Rapprochement vers les normes internationales
- Transparence
- Fiabilité des bases statistiques

2.3 Principaux changements

Le passage au MCH2 engendre les nouveautés principales suivantes pour les communes vaudoises :

- Un plan comptable, une classification fonctionnelle et une classification par nature plus détaillées et harmonisées avec celles de la Confédération, des cantons et des autres communes;
- Un compte de résultats à deux niveaux, faisant notamment la distinction entre résultat opérationnel et résultat lié à des charges et des revenus de nature extraordinaire;
- Un compte des investissements et un tableau des flux de trésorerie pour toutes les communes;
- Une comptabilisation des immobilisations (investissements) conforme aux durées d'utilisation économique;
- Une annexe aux comptes nettement enrichie contenant, entre autres, un tableau des titres et participations, un tableau sur l'état du capital propre et un tableau des immobilisations.

En résumé :

- Plan comptable plus détaillé et harmonisé
- Compte de résultats à plusieurs niveaux
- Comptabilisation des immobilisations (investissements) améliorée
- Etats financiers obligatoires (*Bilan, Compte de résultats, Compte des investissements, Tableau des flux de trésorerie*).
- Annexe aux comptes

2.3.1 Composantes du plan comptable

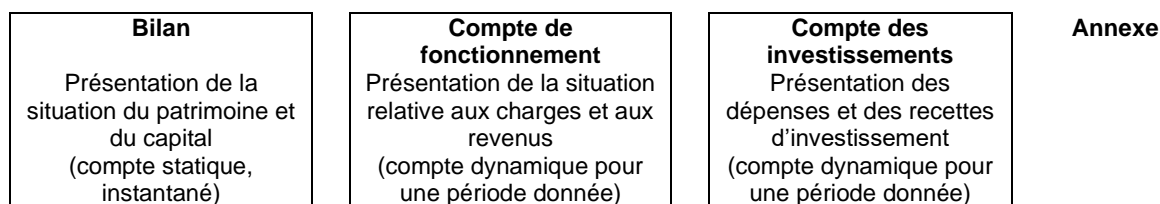
Le PCV, basé sur le MCH1, reposait sur trois composantes principales : le bilan, le compte de fonctionnement et le compte des investissements. En plus d'adopter un compte de résultats à deux niveaux, le MCH2 est complété par un tableau des flux de trésorerie (non obligatoire) et par une annexe très élargie.

Les composantes principales du nouveau modèle comptable MCH2 sont :

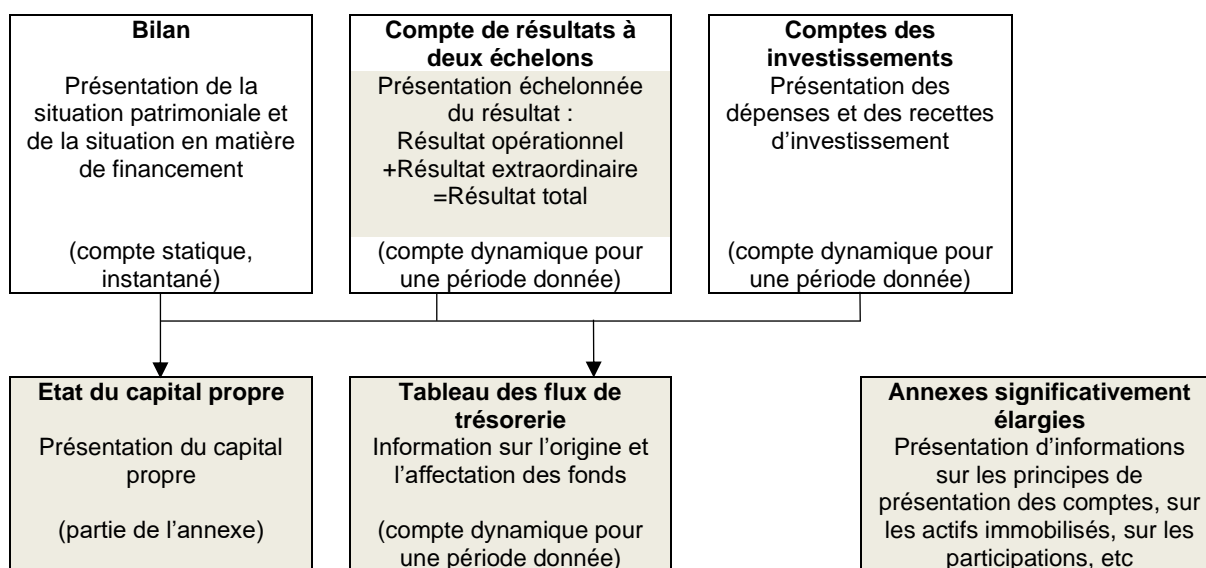
- le bilan (comptes);
- le compte de résultats à deux niveaux (distinction entre résultat opérationnel et résultat lié à des charges et revenus extraordinaire - comptes);
- le compte des investissements (budget et comptes);
- le tableau des flux de trésorerie (comptes);
- l'annexe aux comptes).

Changements dans la structure des comptes entre MCH1 et MCH2

MCH1-PCV



MCH2



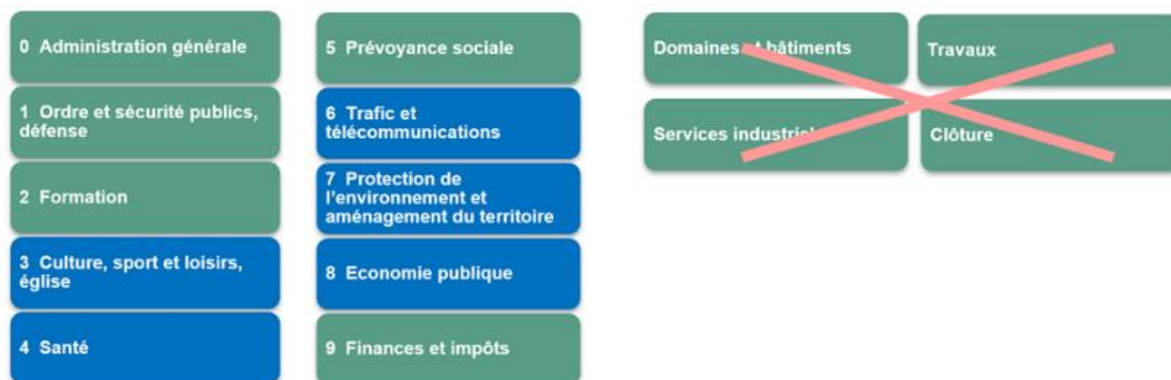
En grisé, nouveaux éléments apportés par MCH2

Avec MCH2, les numéros de compte diffèrent par rapport au MCH1-PCV, aussi bien pour les comptes par nature (groupes de matières) que pour la classification fonctionnelle (classification administrative en MCH1-PCV).

2.3.2 Plan de comptes par fonction

La nouvelle classification fonctionnelle remplace la classification administrative. Elle permet de répondre à la question : quel est le domaine d'activité qui engendre cette dépense ou cette recette? Le choix du compte à utiliser se fait selon le type de prestation fournie et non pas selon l'unité administrative qui gère la prestation.

Quatre fonctions de la classification administrative disparaissent comme "Domaines et bâtiments". A titre d'exemple, le bâtiment scolaire ira dans la fonction "2 Formation".



Cette nouvelle classification fonctionnelle permet de catégoriser les charges et les revenus du compte de résultats, mais aussi les dépenses et les recettes du compte des investissements, par domaine d'activité. Chaque écriture doit donc être enregistrée avec le numéro de la fonction à laquelle elle correspond.

Chaque commune ou association de communes doit se conformer à la classification fonctionnelle à quatre positions prévues. Les trois premières positions sont obligatoires sur la base du manuel MCH2 de la CDF. Elles se basent sur la COFOG (*Classification of Functions of Government*) et remplacent l'ancienne classification administrative. Les quatrièmes positions sont aussi obligatoires pour disposer d'une classification suffisamment fine pour tenir compte des tâches des communes vaudoises. Les communes sont donc tenues d'adopter ces positions sans modifications et sans ajouts.

Le tableau ci-dessous présente les deux premières positions de la nouvelle classification fonctionnelle.

Classification fonctionnelle MCH2 (deux premières positions)

Fonction	Désignation	Fonction	Désignation
0	Administration générale	6	Trafic et télécommunications
01	Législatif et exécutif	61	Circulation routière
02	Services généraux	62	Transports publics
1	Ordre et sécurité publics, défense	63	Trafic, autres
11	Sécurité publique	64	Télécommunications
14	Questions juridiques	7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire
15	Service du feu	71	Approvisionnement en eau
16	Défense	72	Traitement des eaux usées
2	Formation	73	Gestion des déchets
21	Scolaire obligatoire	74	Aménagements
29	Autres systèmes éducatifs	75	Protection des espèces et du paysage
3	Culture, sport et loisirs, églises	76	Lutte contre la pollution de l'environnement
31	Héritage culturel	77	Protection de l'environnement, autres
32	Culture, autres	78	R&D protection de l'environnement
33	Médias	79	Aménagement du territoire
34	Sport et loisirs	8	Economie publique
35	Eglises et affaires religieuses	81	Agriculture
4	Santé	82	Sylviculture
42	Soins ambulatoires	84	Tourisme
43	Prévention	85	Industrie, artisanat et commerce
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	87	Combustibles et énergie
5	Prévoyance sociale	9	Finances et impôts
52	Invalidité	91	Impôts
53	Vieillesse et survivants	92	Conventions fiscales
54	Famille et jeunesse	93	Péréquation financière et compensation des charges
55	Chômage	95	Quotes-parts, autres
56	Construction de logements sociaux	96	Administration de la fortune et de la dette
57	Aide sociale et domaine de l'asile	97	Redistributions
59	Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	99	Postes non ventilables

2.3.3 Plan de comptes par nature

Le plan comptable MCH2 fournit la classification harmonisée à utiliser pour présenter le bilan (rubriques 1 et 2), le compte de résultats (ancien compte de fonctionnement, rubriques 3 et 4) et le compte des investissements (rubriques 5 et 6). Le tableau ci-dessous présente les deux premières positions (chiffres) de cette classification.

Les comptes par nature explicitement prévus par MCH2 sont obligatoires, sauf en ce qui concerne les comptes en lien avec des dérogations prévues par la base légale cantonale, comme les comptes en lien avec la revalorisation du patrimoine financier.

La classification par nature prévue par MCH2 est considérablement modifiée par rapport à celle du MCH1-PCV et cela pour toutes les catégories de comptes. Certaines natures de comptes sont conservées, mais se voient attribuer de nouveaux numéros. Il est demandé aux collectivités publiques de respecter les indications de cette colonne afin de satisfaire aux exigences de la statistique financière fédérale et offrir une base fiable pour la comparaison intercommunale.

Classification par nature MCH2 (deux premières positions)

Bilan		Compte de résultats		Compte des investissements	
1 Actif	2 Passif	3 Charges	4 Revenus	5 Dépenses d'investissement	6 Recettes d'investissement
10 Patrimoine financier	20 Capitaux propres	30 Charges de personnel	40 Revenus fiscaux	50 Immobilisations corporelles	60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	41 Patentes et concessions	51 Investissements pour le compte de tiers	61 Remboursements des dépenses d'investissement pour le compte de tiers
		32 Charges d'armement (Confédération uniquement)	42 Taxes et redevances	52 Immobilisations incorporelles	62 Transferts d'immobilisations incorporelles dans le PF
		33 Amortissements du patrimoine administratif	43 Revenus divers		63 Subventions d'investissement
14 Patrimoine administratif		34 Charges financières	44 Revenus financiers	54 Prêts	64 Remboursement de prêts
		35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	45 Prélèvement sur les financements spéciaux et fonds	55 Participations et capital social	65 Transferts de participation dans le PF
		36 Charges de transfert	46 Revenus de transfert	56 Subventions d'investissement	66 Remboursements de subventions d'investissement
		37 Subventions redistribuées	47 Subventions à redistribuer	57 Subventions d'investissement redistribuées	67 Subventions d'investissement à redistribuer
		38 Charges extraordinaires	48 Revenus extraordinaires	58 Investissements extraordinaires (rarement utilisé)	68 Recettes d'investissement extraordinaires (rarement utilisé)
	29 Capital propre	39 Imputations internes	49 Imputations internes	59 Report au bilan	69 Report au bilan
					9 Compte de clôture

Classification par nature MCH1-PCV vs MCH2 (deux premières positions)

Compte de fonctionnement (PCV)		Compte de résultats (MCH2)
3 CHARGES		3 CHARGES
30 Autorités et personnel		30 Charges de personnel
31 Biens, services, marchandises		31 Charges de biens et services et autres charges d'expl.
32 Intérêts passifs		32 Charges d'armement (réservé à la Confédération)
33 Amortissements (PA + PF)		33 Amortissements du patrimoine administratif
34 Non utilisé dans PCV		34 Charges financières ¹⁾
35 Rmbts, participations et subv. à des coll. publiques		35 Attributions aux fonds et financements spéciaux
36 Aides et subventions		36 Charges de transfert ²⁾
37 Non utilisé dans PCV		37 Subventions redistribuées
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux		38 Charges extraordinaires (nouveau)
39 Imputations internes		39 Imputations internes
4 REVENUS		4 REVENUS
40 Impôts		40 Revenus fiscaux
41 Patentes, concessions		41 Patentes et concessions
42 Revenus du patrimoine		42 Taxes et redevances
43 Taxes, émoluments, produits des ventes		43 Revenus divers
44 Parts à des recettes cantonales		44 Revenus financiers
45 Participations et remboursements de coll. publiques		45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux
46 Autres participations et subventions		46 Revenus de transferts
47 Non utilisé dans PCV		47 Subventions à redistribuer
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		48 Revenus extraordinaires (nouveau)
49 Imputations internes		49 Imputations internes

¹⁾ Y compris amortissements du patrimoine financier

²⁾ Y compris amortissements des subventions à l'investissement

En résumé :

- **Classification fonctionnelle** (anciennement administrative) : 5 positions **XXXXX**
- **Classification ad hoc** : Structure dicastère ou administration **.XX**
- **Classification par nature** :
 - Bilan** : 4 positions **XXXX**
 - Compte de résultats** (anciennement fonctionnement) : 4 positions **XXXX**
 - Compte des investissements** : 3 positions **XXX**
- Bilan (**XXXX.XX**),
- Compte de résultats (**XXXXX.XXXX.XX**)
- Compte des investissements (**XXXX.XXX**)

3. Résultat prévisionnel du budget 2025

3.1 Présentation

Le projet de budget 2025 prévoit un solde du compte de résultats **négalif** de **CHF - 797'000.00** après amortissements et prélèvements sur les fonds de réserve. Cet excédent de charges représente une **augmentation** de dépenses de **CHF 289'200.00** par rapport au budget 2024 adopté et amendé par le Conseil communal le 4 décembre 2023. Il tient compte d'un point d'impôt de 69 points.

Nature	Compte de résultats à 2 niveaux	Budget 2025
CHARGES D'EXPLOITATION		18'173'400
30	Charges du personnel	3'007'450
31	Charges de biens et de service, autres charges d'exploitation	4'435'650
33	Amortissement du patrimoine administratif	1'203'700
35	Attribution aux fonds et financements spéciaux	55'600
36	Charges de transferts	9'471'000
REVENUS D'EXPLOITATION		-15'791'750
40	Revenus fiscaux	-11'147'000
41	Revenus régaliens et de concessions	-22'000
42	Taxes	-2'360'800
43	Revenus divers	-116'900
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-76'050
46	Revenus de transfert	-2'069'000
RESULTAT D'EXPLOITATION (REX)		2'381'650
34	Charges financières	101'150
44	Revenus financiers	-1'775'800
RESULTAT FINANCIER (RFI)		-1'584'650
RESULTAT OPERATIONNEL (ROP = REX+RFI) (NIVEAU1)		797'000
38	Charges extraordinaires	0
48	Revenus extraordinaires	0
RESULTAT EXTRAORDINAIRE (REO) (NIVEAU 2)		0
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS (ROP+REO)		797'000

3.2 Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement (cashflow de fonctionnement ou marge brute d'autofinancement) est un solde budgétaire orienté sur les liquidités générées par l'activité de fonctionnement de la commune. Ce résultat est obtenu en additionnant les amortissements obligatoires au solde du compte de résultats, ainsi que sur les réserves des domaines autofinancés. Il s'agit donc de la soustraction des dépenses courantes aux recettes courantes.

La marge d'autofinancement est l'indicateur principalement utilisé par une collectivité publique pour mesurer sa capacité à financer ses investissements et/ou à rembourser sa dette.

Le détail du calcul de la marge d'autofinancement est présenté dans le tableau ci-dessous.

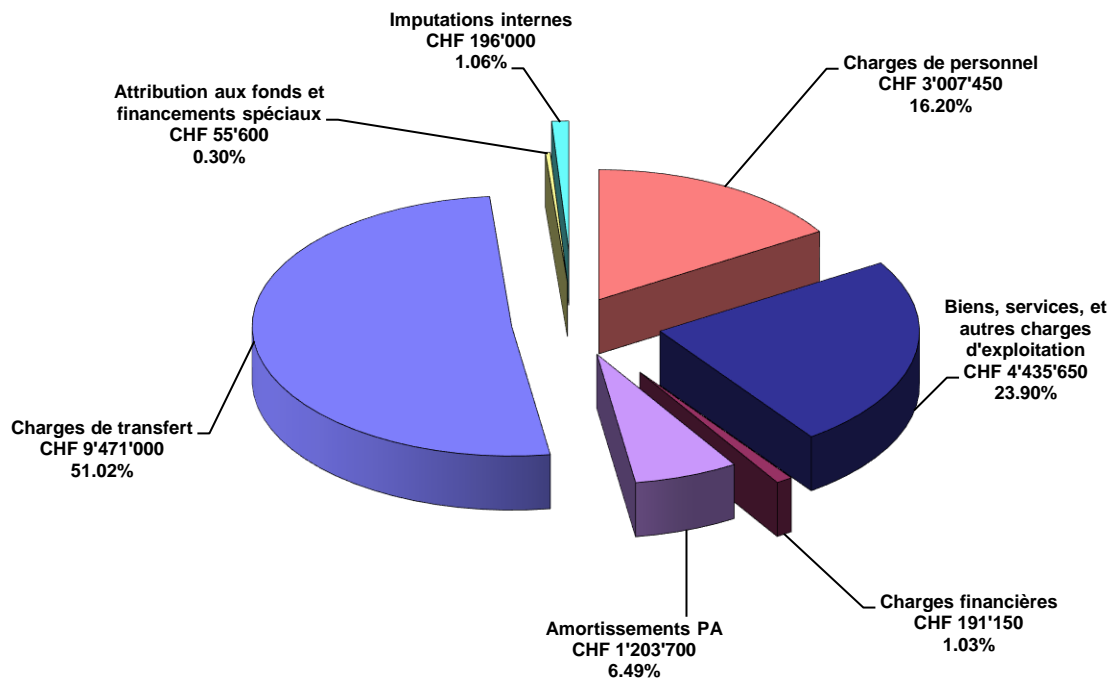
Nature	Op.	Libellé	Budget 2025
		Solde du compte de résultats	-797'000
33	+	Amortissements du PA	1'203 700
35	+	Attributions aux fonds et financements spéciaux	55'600
45	-	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	76'050
	=	Autofinancement	386'250

La marge d'autofinancement est en baisse par rapport au budget 2024 (CHF 1'041'100). Cela s'explique principalement du fait que la Municipalité a fait le choix d'imputer les amortissements planifiés des immobilisations appartenant au patrimoine administratif dès le premier franc dépensé.

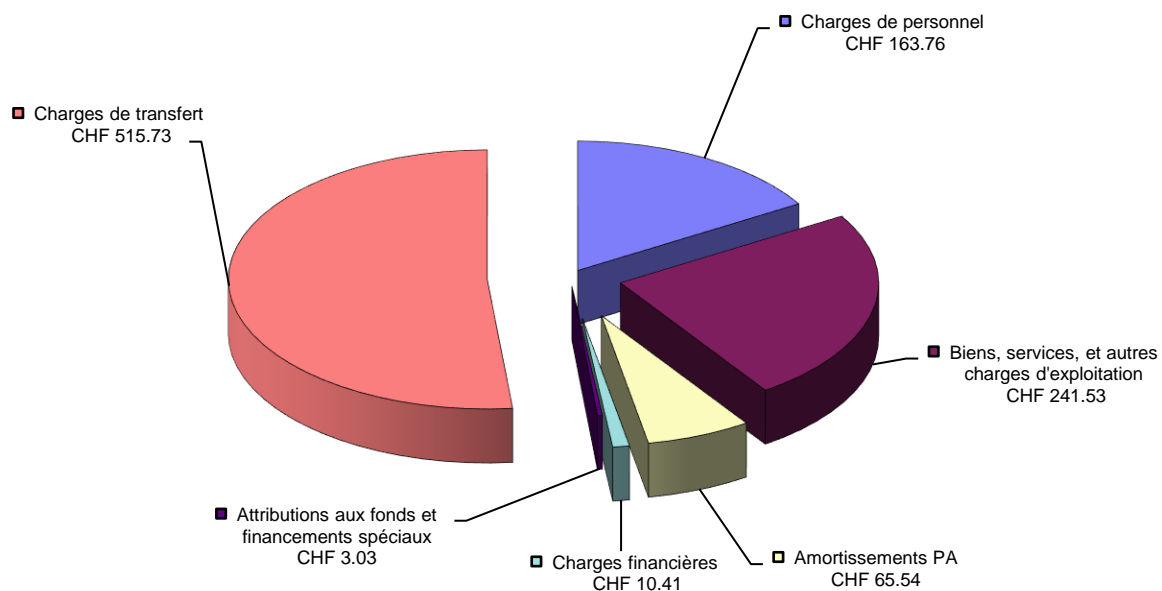
Les projets qui figurent au plan des investissements pour l'année 2025 sont, dès lors, déjà comptabilisés dans le budget 2025 dans les amortissements du patrimoine administratif.

4. Commentaires sur les principaux postes de charges

Charges totales budgétisées 2025 par nature



CHARGES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2025 pour CHF 1'000.00 dépensés



De manière générale, les comptes de résultats par nature, avec le passage à MCH2, sont considérablement modifiés dans l'affectation des charges dans les différentes natures qui les composent. Si certains peuvent être comparés au budget 2024 dans leur montant global, il n'est pas possible de faire des comparatifs d'écarts en pourcentage pertinents pour le détail des natures. Pour la brochure du budget 2025, nous avons, dès lors, opté pour un descriptif des composants de chaque centre de nature. La brochure du budget 2026 reprendra la configuration des comparatifs.

4.1 Groupe par nature 30 : Charges de personnel

Ce sont les charges qui sont fournies pour le personnel propre et les membres des autorités ainsi que les prestations aux personnes inactives et pour les emplois temporaires.

Elles regroupent les groupes par nature 3000 à 3099 et concernent les salaires des autorités et commissions, les salaires du personnel administratif et d'exploitation, les cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs, les cotisations patronales aux caisses de pensions, les cotisations patronales aux assurances accidents, les cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales et les autres charges de personnel.

MCH1-PCV vs MCH2

PCV		MCH2	
300	Autorités et commissions	300	Autorités et commissions
301	Personnel administratif et d'exploitation	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation
303	Assurances sociales	303	Travailleurs temporaires
304	Caisse de pension	304	Allocations
305	Assurances de personnes	305	Cotisations patronales
306	Indemnisation et remboursement de frais	309	Autres charges du personnel
309	Autres charges, autorité et personnel		

Descriptif MCH2

300 : Regroupe les salaires, allocations et jetons de présence versée aux membres des autorités et commissions (exécutif et législatif) ainsi que les indemnités forfaitaires pour compenser des frais relatifs à la fonction.

301 : Regroupe les salaires du personnel salarié qui est assujéti au droit du personnel de la commune.

303 : Regroupe les postes de travailleurs temporaires indépendant ou mis à disposition par des agences d'emploi.

304 : Regroupe les autres indemnités de piquet, comme les services de piquet.

305 : Regroupe les cotisations de l'organisation qui emploie aux assurances sociales et du personnel. Il s'agit uniquement de la part de cotisation supportée par la commune.

309 : Regroupe les frais de formation initiale, continue et de perfectionnement pour la formation du personnel, les frais de recrutement du personnel, les occasions solennelles, examens médicaux, avantages pour chèques de voyages. Comprend également les frais alimentaires en lien avec le personnel ou les autorités.

Commentaires

300

- Les charges pour les salaires et indemnités forfaitaires des autorités et commissions s'élèvent à CHF 314'600.00.

301

- Les charges pour les salaires du personnel administratif et d'exploitation s'élèvent à CHF 1'950'700.00.

Pour le personnel salarié, les modifications de taux d'activité sont une augmentation de 5% pour le poste d'agent en information documentaire de la bibliothèque publique de Savigny-Forel qui passe de 25% à 30%, un transfert de taux de 10% du service financier au bénéfice du service informatique et un transfert de taux de 20% du service technique au bénéfice du service de l'administration.

L'indexation des salaires au coût de la vie en vertu de l'article 25 du règlement du personnel se base sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) du mois d'août. Par rapport au mois correspondant de l'année précédente, le renchérissement se chiffre à +1,1 %.

Les augmentations de salaires sont octroyées individuellement, afin de tenir compte des efforts et de la situation personnelle de chaque employé. Elles représentent une enveloppe de + 1% des salaires bruts budgétés en 2024.

305

- Les charges pour les cotisations patronales s'élèvent à CHF 669'100.00

La cotisation employeur auprès de la caisse de pension s'élève à 19,5% et n'a pas évolué à la hausse pour 2025.

309

- Les autres charges pour les autorités et le personnel s'élèvent à CHF 37'650.00 dont CHF 25'250 pour la formation et le perfectionnement des autorités et du personnel. Y figurent également les charges pour le repas du Conseil communal pour la séance de décembre au Grand Conseil (CHF 7'000.00) et les repas avec la Coges et la Cofin (CHF 2'000.00).

4.2 Groupe par nature 31 : Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Elles regroupent les groupes par nature 3100 à 3199 et concernent les charges de matière et de marchandises, les prestations de services et honoraires, les acquisitions de biens meubles, appareils, véhicules, matériel informatique, les charges relatives aux biens-fonds du PA, l'entretien des biens-fonds du PA, l'entretien des immobilisations corporelles et incorporelles du PA, les loyers, leasing et taxes d'utilisation, le remboursement de frais, la réévaluation sur créances et les diverses charges d'exploitation.

MCH1-PCV vs MCH2

PCV	MCH2
310 Imprimés, fournitures de bureau et enseignement	310 Charges de matières et de marchandises
311 Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules	311 Immobilisations n'étant pas portées à l'actif
312 Achats d'eau, d'énergie, de combustible	312 Alimentation et élimination de biens-fonds, PA
313 Autres fournitures et marchandises	313 Prestations de services et honoraires
314 Entretien des immeubles et routes	314 Gros entretien et entretien courant
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles
317 Réceptions et manifestations	316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation
318 Honoraires et prestations de services	317 Remboursement de frais
319 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	318 Réévaluations sur créances
	319 Diverses charges d'exploitation

Descriptif MCH2

310 : Regroupe les charges pour l'acquisition de biens de consommation qui sont consommées par la commune au cours de la période comptable concernée, comme le matériel de bureau, d'exploitation et de fournitures, les imprimés et publications, la littérature spécialisée et les magazines, le matériel didactique et les denrées alimentaires.

311 : Regroupe les acquisitions de biens meubles, appareils, véhicules, matériels informatiques pour des montants inférieurs au seuil d'inscription à l'actif, comme les meubles et appareils de bureau, les machines et véhicules, les vêtements, linge et vaisselle, le matériel informatique, les immobilisations incorporelles (logiciels et licences).

312 : Regroupe les frais et taxes d'élimination des ordures et l'achat de sources d'énergie pour le bien-fonds du PA.

313 : Regroupe les prestations de services globales qui ne sont pas fournies par le personnel propre. Il inclut les frais de représentation de nature alimentaire, ainsi que les frais alimentaires en lien avec les représentations, les frais de planifications et projections pour des projets de construction en vue notamment de la préparation de l'octroi de crédits, les frais d'honoraires de conseillers externes et spécialistes, les charges d'utilisation informatiques (hébergement de serveurs, location de logiciel informatique) et les primes d'assurances choses.

314 : Regroupe les travaux de gros entretien et d'entretien courant des biens-fonds du PA.

315 : Regroupe les frais d'entretien des immobilisations corporelles du PA (meubles, appareils, machines de bureau, véhicules de tout genre, machines, ustensiles et outils)

316 : Regroupe les loyers et baux à ferme de locaux et terrains ainsi que les primes de leasing pour le leasing d'immobilisations corporelles en tout genre.

317 : Regroupe les remboursements de frais de dédommagements (sur présentation d'un justificatif) des autorités, des membres des commissions et du personnel.

318 : Regroupe les réévaluations sur créances et amortissement de créances irrécouvrables provenant de livraison et de prestations et corrections de valeur lorsque la probabilité que la créance soit payée est nulle.

319 : Regroupe les paiements de dommages relevant de la responsabilité civile à des tiers, de dommages causés aux cultures, les droits de circulation pour véhicules de service ainsi que les émoluments administratifs et redevances.

Ce compte par nature, s'il peut être comparé au budget 2024 dans son montant global et considérablement modifié avec le passage à MCH2 dans l'affectation des charges dans les différentes natures qui le composent.

310

- Les charges pour le matériel de bureau s'élèvent à CHF 12'000.00.
- Les charges pour le matériel d'exploitation et fournitures s'élèvent à CHF 468'550.00.
- Les charges pour les imprimés et publications s'élèvent à CHF 47'300.00.
- Les charges pour la littérature spécialisée et les magazines s'élèvent à CHF 29'450.00.
- Les charges pour le matériel didactique s'élèvent à CHF 17'000.00.
- Les charges pour le matériel médical et de marchandises s'élèvent à CHF 200.00.

Par fonctions, la nature 310 est essentiellement composée:

Dans la fonction 0 Administration générale

- 011 Législatif : de matériel de bureau et d'archivage pour le bureau du Conseil communal (CHF 400.00), des imprimés et publications pour les impressions des PV du Conseil communal, du bureau du Conseil communal, des rapports des commissions, des annonces dans le journal régional pour les ordres du jour du Conseil communal et les heures d'ouverture pour les votations et les élections (CHF 5'400.00) ainsi que de la littérature spécialisée comme les abonnements à la brochure Easyvote et les brochures informatives à la demande des membres du législatif (CHF 800.00).
- 0220 Administration générale : de matériel de bureau et d'archivage (CHF 7'600.00), des imprimés et publications des rapports des comptes, budget et gestion et des tout ménage (CHF 9'400.00) ainsi que de la littérature spécialisée comme les guides des assurances et de l'employeur, l'abonnement annuel des projets de lois, l'annuaire des statistiques du Canton de Vaud et autres (CHF 2'650.00).
- 02201, 02241-02245, 02901 et 02902 Bâtiments administratifs et bâtiments de gérance : des charges liées à l'achat de produits de nettoyage (CHF 20'800.00 dont CHF 8'500.00 sont refacturés à l'APERRO), de fourniture comme des ampoules et néons ainsi que du renouvellement du matériel d'aide au nettoyage (CHF 8'100.00).

Dans la fonction 2 Formation

- 21700 Bâtiments scolaires : des charges liées à l'achat de produits de nettoyage (CHF 11'000.00 dont CHF 8'500.00 sont refacturés à l'APERRO), de fourniture comme des ampoules et néons (CHF 2'000.00) et de matériel didactique pour deux tableaux interactifs (CHF 17'000.00).

Dans la fonction 3 Culture, sport et loisirs, église

- 3210 Bibliothèque et littérature (bibliothèque de Savigny-Forel) : de matériel de bureau composé de fourniture pour les tâches administratives et pour la réparation des livres (CHF 3'500.00) ainsi que de la littérature spécialisée pour l'achat de livres et de DVD (CHF 26'000.00).
- 3220 Musique et théâtre et 3290 Culture, non mentionné ailleurs : des charges liées aux manifestations du bicentenaire pour les décorations, les verres à pied commémoratifs, l'impression d'un livre commémoratif de photos des manifestations et divers tout ménage (CHF 37'800.00).
- 3410 Sports et 3420 Parcs et promenades : de matériel d'exploitation sous forme d'une armoire avec du matériel de sport en libre-service dans le secteur des installations sportives du complexe scolaire (CHF 2'500.00) et de matériel d'exploitation pour l'entretien courant des espaces verts (CHF 21'500.00) ainsi que le renouvellement du matériel pour la décoration du sapin de Noël pour donner suite à la déprédation de la part d'un tiers (CHF 2'000.00). Il est également prévu d'effectuer l'achat de nouvelles plantations pour donner suite à l'étude de gestion paysagère en cours (CHF 40'000.00).

Dans la fonction 6 Trafic et télécommunication

- 6150 Routes communales : des charges liées à l'achat de sel (CHF 10.000.00), au renouvellement des piquets et pare neige (CHF 5'000.00), au renouvellement de deux poubelles (CHF 3'000.00) ainsi qu'à l'achat de quatre chevalets publicitaires pour l'affichage dans le cadre d'élections communales, cantonales et fédérales (CHF 2'000.00).

Dans la fonction 7 *Protection de l'environnement et aménagement du territoire*

- 7100 *Approvisionnement en eau* : achat de compteurs (CHF 35'000.00), achat d'eau (CHF 200'000.00), matériels pour réparations des fuites (CHF 18'000.00).
- 7200 *Traitement des eaux usées* : remplacement d'une pompe STAP En-Brit (CHF 7'000.00), remplacement d'un brasseur lent biologie (CHF 11'500.00), divers produits (CHF 3'500.00).
- 7300 *Gestion des déchets* : achat cartes d'accès et barrières Vauban (CHF 3'200.00).
- 7900 *Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions* : des frais de publication pour les mises à l'enquête (CHF 10.000.00 refacturé aux porteurs du projet).

Dans la fonction 8 *Economie publique*

- 8200 *Sylviculture* : achat de plans forestiers pour des pépinières forestières (CHF 6'000.00)

311

- Les charges pour les meubles et appareil de bureau s'élèvent à CHF 44'600.00.
- Les charges pour les machines, appareils et véhicules s'élèvent à CHF 48'000.00.
- Les charges pour les vêtements, linge, rideaux et vaisselle s'élèvent à CHF 22'700.00.
- Les charges pour le matériel informatique s'élèvent à CHF 23'000.00.
- Les charges pour les immobilisations incorporelles s'élèvent à CHF 11'700.00.

La nature 311 est essentiellement composée :

- De charges pour l'acquisition et le renouvellement de meubles et d'appareil de bureau dont un meuble de support pour imprimante pour le bureau du Conseil communal (CHF 500.00) et du remplacement du poste informatique (CHF 2'000.00), du mobilier des bureaux du service financier (CHF 6'800.00), d'une chaise de bureau pour l'office de la population (CHF 1'000.00), du mobilier pour la salle de spectacle du Forum (CHF 23'800.00), de l'achat de mobilier spécifique pour la bibliothèque de Savigny-Forel (CHF 12'500.00) et de l'acquisition cantines, tables et bancs pour le marché villageois (CHF 48'000.00).
- De charges de renouvellement des vêtements de travail pour les services d'exploitation (CHF 15'500.00), de l'achat de t-shirt pour les bénévoles des manifestations du bicentenaire (CHF 3'000.00) et de l'acquisition de vaisselle réutilisable pour les manifestations (CHF 4'000.00).
- De charges de matériel informatique (CHF 21'000.00, dont CHF 11'000.00 pour le renouvellement du système de gestion des heures).
- De charges pour les immobilisations incorporelles dont les antivirus (CHF 1'000.00), les licences Microsoft (CHF 4'600.00), les licences géoportail et de télégestion pour l'eau potable (CHF 4'500.00).

312

La nature 312 est composée :

- Des charges d'électricité pour un montant total estimé de CHF 230'900.00, des charges pour l'alimentation du chauffage par mazout d'un montant total estimé de CHF 111'800.00 et des charges pour l'alimentation du chauffage par gaz d'un montant total estimé de CHF 83'500.00.

313

- Les charges pour les prestations de tiers s'élèvent à CHF 1'066'650.00.
- Les charges pour les planifications de services de tiers s'élèvent à CHF 269'000.00.
- Les charges pour les honoraires, conseils externes, expertises et spécialistes s'élèvent à CHF 329'750.00.
- Les charges d'utilisation informatique s'élèvent à CHF 26'850.00.
- Les charges pour les primes d'assurances choses s'élèvent à CHF 74'800.00.
- Les impôts, taxes et émoluments s'élèvent à CHF 100'450.00.

Par fonctions, la nature 313 est essentiellement composée:

Dans la fonction *0 Administration générale*

- *011 Législatif*: des charges de prestations de service de tiers pour le transport (CHF 2000.00) et la régie (CHF 900.00) pour la séance du Conseil communal au Parlement. Des charges pour les honoraires d'archiviste pour la conservation des documents (CHF 2'000.00) et d'utilisation informatiques (CHF 600.00).
- *012 Exécutif*: des charges de prestations pour les repas de la visite préfectorale, d'intermunicipalité, de la Journées des Communes vaudoises et des agapes des séances intercommunales (CHF 7'100.00)
- *0210 Administration des finances et des contributions*: des frais de contentieux et poursuites (CHF 13'000.00) et les indemnités dues à l'Etat pour la perception des impôts (CHF 59'100.00).
- *0220 Administration générale*: des charges de prestations de service de tiers pour le vin d'honneur et les minérales (CHF 11'000.00), pour les affranchissements et frais postaux (CHF 14'000.00), pour l'usage des lignes téléphoniques et de téléphones portables (CHF 13'800.00) et pour la maintenance du système de gestion des heures (CHF 2'500.00). Les charges d'honoraires d'archiviste (CHF 10'000), de fiduciaire pour la révision des comptes (CHF 10'000.00) et de frais d'avocats (CHF 10'000.00).
- *02201, 02241-02245, 02901 et 02902 Bâtiments administratifs et bâtiments de gérance*: des charges de prestations de services pour les contrats de maintenance annuelle (CHF 68'300.00) et des honoraires de conseillers externes et spécialistes (CHF 4'000.00).
- *0223 Informatique et télécommunication*: des honoraires de conseillers externes et spécialistes (CHF 62'150.00, dont CHF 8'700.00 pour la migration du module Communal.ch, CHF 14'000.00 pour le helpdesk informatique, CHF 20'000.00 pour les services informatiques, CHF 4'000.00 pour la cybersécurité, CHF 4'200.00 pour l'intégration de eBill et CHF 10'300.00 pour la refonte du site internet) et des charges d'utilisation informatique pour les sauvegardes et les hébergements (CHF 15'500.00).

Dans la fonction *1 Ordre et sécurité publics, défense*

- *1620 défense civile*: des charges d'honoraires de conseils externes pour l'entretien des abris (CHF 18'000.00).

Dans la fonction 3 *Culture, sport et loisirs, église*

- 3120 *Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine* : des prestations de services de tiers pour la réalisation d'un sentier et d'une mise en place de bornes commémoratives pour le bicentenaire (CHF 11'900.00)
- 3210 *Bibliothèque et littérature (bibliothèque de Savigny-Forel)* : des charges de prestations de services de tiers pour l'hébergement du site internet (CHF 800.00), pour l'usage des lignes téléphoniques (CHF 450.00), de charges de cotisations (CHF 650.00) et d'honoraires pour un intervenant externe (CHF 1'000.00).
- 3220 *Musique et théâtre*, 3290 *Culture, non mentionné ailleurs* et 3310 *Film et cinéma* : des charges liées aux manifestations du bicentenaire pour les spectacles et animations musicales (CHF 32'000.00) ainsi que pour les repas, vin d'honneur, boissons et location de matériel (CHF 53'000.00). Y figurent également des charges usuelles pour la manifestation du 1^{er} août (CHF 11'400.00), les locations de cantines, table, bancs et vaisselle réutilisable pour le marché villageois (CHF 5'500), le repas pour la Fête du sauvetage de Cully (CHF 500.00) et pour la réalisation d'un film-interview des sociétés locales (CHF 5'000.00).
- 3420 *Parcs et promenades* : des charges pour la maintenance annuelle des places de jeux (CHF 3'000.00) et les planifications et projections de tiers pour trois avant-projets distincts pour la réfection paysagère de l'axe mobilité douce de la Place du Forum au Complexe scolaire, la réfection paysagère de la Place du Forum et de la réfection paysagère autour du bâtiment du Rural (CHF 55'00.00).

Dans la fonction 5 *Prévoyance sociale*

- 5350 *Prestations et contributions séniors* : des charges liées à la sortie annuelle des séniors (CHF 10.000.00), au repas annuel des nonagénaires (CHF 3'000.00) et aux conférences Pro Senectute (CHF 1'200.00).

Dans la fonction 6 *Trafic et télécommunications*

- 6150 *Routes communales* : des charges de prestations de services de tiers pour le déblaiement de la neige (CHF 135'000.00), pour l'usage de téléphones portables (CHF 800.00) et pour la maintenance annuelle du portail d'accès à la déchèterie (CHF 1'000.00). Y figurent également les charges de planifications et projections de tiers pour les avant-projets de zones 30 (CHF 10'000.00) et le carrefour de la Claise-aux-Moine (CHF 10'000.00) et les honoraires conseils externes ponctuels (CHF 10'000.00) et pour le suivi de l'entretien des routes (CHF 8'000.00).
- 6151 *Places de stationnement* : des charges d'honoraires conseils externes pour une étude sur le réaménagement des espaces de stationnement autour du Forum pour donner suite à l'étude de stationnement (CHF 16'000.00).
- 6210 *Infrastructure des transports publics* : des charges de prestations de service de tiers pour les avant-projets des arrêts de bus Palaz (CHF 21'000.00), Grange de la Ville (CHF 25'000.00) et Village Centre (CHF 20'000.00).

Dans la fonction 7 *Protection de l'environnement et aménagement du territoire*

- 7100 *Approvisionnement en eau* : de charges de prestations de services de tiers pour le suivi par un hydraulicien (CHF 6'500.00), pour l'accès à la télégestion (CHF 1'500) et la cotisation à la SVGW (CHF 1'450.00). Y figurent également les charges de planifications et projections de tiers pour les avant-projets du pompage de la Planie, les conduites du quartier de Pierre-Ozaire (CHF 29'000.00), les honoraires de conseils externes pour la réalisation du document d'autocontrôle (CHF 9'000.00) et pour la mise à jour du géoquichet (CHF 6'500.00).

- **7200 Traitement des eaux usées** : de charges de prestations de service de tiers pour l'inspection et le curage des canalisations (CHF 15'000.00) des eaux claires et des eaux usées (CHF 26'000.00), pour le géoguchet (CHF 16'000.00) et le support technique (CHF 28'000.00). Y figurent également les charges pour les planifications du remplacement des conduites EC/EU de Pierre-Ozaire (CHF 12'000.00) et pour l'avant-projet PGEE 2.0 (CHF 5'000.00).

- **7300 Gestion des déchets urbains** :

Prestations de services de tiers	CHF	348 100.00
Frais d'élimination des OM	CHF	62 100.00
Frais de transport du verre	CHF	5 400.00
Frais d'élimination du verre	CHF	100.00
Frais de transport du papier/carton	CHF	16 000.00
Frais d'élimination du papier/carton	CHF	1 000.00
Frais de transport du métal	CHF	5 500.00
Frais d'élimination du métal	CHF	0.00
Frais de transport des déchets spéciaux	CHF	15 000.00
Frais d'élimination des déchets spéciaux	CHF	3 000.00
Frais de transport des déchets encombrants	CHF	32 000.00
Frais d'élimination des déchets encombrants	CHF	40 000.00
Frais de transport du bois	CHF	14 000.00
Frais de transport et ramassage OM	CHF	59 000.00
Frais d'élimination du bois	CHF	28 000.00
Frais d'élimination matières compostables	CHF	65 000.00
COSEDEC animation	CHF	2 000.00

- **7610 Protection de l'air et du climat** : des frais pour des conférences sur les plantes envahissantes sur la biodiversité et les ressources naturelles (CHF 6'000.00) et pour des conférences sur l'assainissement énergétique des bâtiments (CHF 2'000.00).
- **7900 Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions** : des frais pour des prestations de service de tiers pour le soutien au bureau technique pour la police des constructions (CHF 72'000.00), de planifications et projections de tiers pour un avant-projet de l'aménagement de la place du Forum (CHF 40'000.00), pour la préparation du préavis du PACom et pour la préparation du préavis pour l'étude de la transformation du Rural (CHF 70'000.00). Y figurent également les honoraires de conseils externes pour des interventions périodiques (CHF 40'000.00) et pour la préparation de l'appel à projet pour des logements seniors (CHF 40'000.00).

Dans la fonction 8 Economie publique

- **8200 Sylviculture** : des frais pour des prestations de service de tiers pour des études sur le plan de gestion forestière (CHF 9'000.00) et plan des chemins forestiers (CHF 5'000.00) et des honoraires d'ingénieurs pour l'étude au chemin du Vieux pompage (CHF 15'000.00).

314

- Les charges pour l'entretien des bâtiments, des immeubles et des terrains s'élèvent à CHF 298'500.00.
- Les charges pour l'entretien du réseau routier s'élèvent à CHF 330'000.00.
- Les charges pour travaux de génie civil pour l'approvisionnement en eau, pour le traitement des eaux usées et des eaux claires s'élèvent à CHF 88'000.00 et CHF 41'000.00 pour l'entretien des ruisseaux.
- Les charges pour l'entretien des forêts s'élèvent à CHF 182'000.00.

315

- Les charges pour l'entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles s'élèvent à CHF 337'000.00.

316

- Les charges de leasing et de taxes d'utilisation s'élèvent à CHF 46'250.00.

317

- Les remboursements de frais effectifs s'élèvent à CHF 33'700.00.

318

- Les charges pour pertes sur créances effectives s'élèvent à CHF 61'000.00.

4.3 Groupe par nature 33 : Amortissements du patrimoine administratif

Ce sont les charges pour les amortissements obligatoires du patrimoine administratif. S'il devait y avoir des amortissements supplémentaires ils seraient tenus sous le groupe par nature 383 *Amortissements supplémentaires* tandis que les amortissements des subventions seraient tenus sous le groupe par nature 366 *Amortissements des subventions d'investissement*. Mais ces deux derniers groupes ne figurent pas dans le budget 2025.

Elles regroupent les groupes par nature 3300 à 3321 et concernent les amortissements obligatoires du patrimoine administratif qui figurent dans le bilan au groupe par nature 140 *Immobilisations corporelles PA* et au groupe par nature 142 *Immobilisations corporelles PA*.

Avec MCH2, de nouvelles durées d'amortissements des immobilisations ont été déterminées en se basant sur les durées économiques (de vie). Ces nouvelles durées d'amortissement sont utilisées pour tous les préavis dès janvier 2024. Pour les préavis votés jusqu'en décembre 2023, les durées d'amortissement validées par le Conseil communal restent valables sans modification (voir commentaires brochure du budget 2024 pages 6 à 8).

Comme la Municipalité s'est positionnée sur l'amortissement dès le premier franc dépensé, les projets planifiés pour 2025 et qui figurent au plan des investissements sont déjà comptabilisés dans le budget 2025. Avec le recul, nous déterminerons si cette manière de procéder est la plus sincère ou s'il est préférable d'inscrire les montants à la suite de la validation définitive du crédit et d'apporter un correctif dans le budget 2026.

PCV vs MCH2

	PCV		MCH2		
330	Amortissements du patrimoine financier	330	Amortissements corporelles PA	des	immobilisations
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	331	Amortissements incorporelles PA	des	immobilisations
332	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif				

Descriptif MCH2

- **330** : Ce groupe par nature distingue, pour les immobilisations corporelles PA, les amortissements planifiés des amortissements non planifiés par suite de destruction, de vétusté prématurées ou d'autres raisons techniques réduisant son potentiel d'utilisation.
- **331** : Ce groupe par nature distingue, pour les immobilisations incorporelles PA, les amortissements planifiés des amortissements non planifiés par suite de destruction, de vétusté prématurées ou d'autres raisons techniques réduisant son potentiel d'utilisation.

Commentaires

Voir le détail dans l'annexe des amortissements (pages bleues foncées).

4.4 Groupe par nature 34 : Charges financières

Ce sont les charges pour l'administration, l'acquisition et la tenue de patrimoine à des fins de placement, incluant les liquidités ainsi que les dettes et les engagements.

Elles regroupent les groupes par nature 3400 à 3499 et concernent les charges d'intérêts, les pertes réalisées sur PF, les frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs, les charges pour bien-fonds PF, les réévaluations (moins-values) et amortissements d'immobilisations PF et les autres charges financières.

PCV vs MCH2

PCV		MCH2	
322	Intérêts des emprunts à moyen et à long terme	340	Charges d'intérêts
330	Amortissements des titres et placements	341	Pertes réalisées sur PF
318	Frais bancaires	342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs
314	Entretien des immeubles et routes	343	Charges pour bien-fonds PF
330	Amortissements d'autres biens du patrimoine financier	344	Réévaluations et amortissements d'immobilisations PF
306	Indemnisation et remboursement de frais	349	Autres charges financières
329	Intérêts		

Descriptif MCH2

- **340** : Regroupe les intérêts de la dette et passifs en tout genre pour l'utilisation de fonds empruntés.
- **341** : Regroupe les dépréciations réellement survenues sur les placements financiers ou sur les immobilisations corporelles du PF
- **342** : Regroupe les commissions et les émoluments lors d'émission de bons de caisse, emprunts, obligations.
- **343** : Regroupe les travaux d'entretien, frais d'exploitation pour électricité, ordures ménagères, chauffage pour les biens-fonds du PF
- **344** : Regroupe les réévaluations (moins-values) ou les amortissements planifiés, sur décision de la collectivité publique du PF.
- **349** : Regroupe les charges d'intérêts négatifs, les différences de caisse et les pertes pour cause de vol.

No Compte	Institution	Emission	Echéance	Montant	Amort. Annuel	Taux	Intérêts CHF
9222.05	Postfinance	14.08.2015	14.08.2029	5 000 000.00		1.29	64 500.00
9224.02	SUVA	30.09.2014	30.09.2026	3 000 000.00		1.42	42 600.00
9225.11	BCV	31.10.2016	31.10.2025	2 500 000.00		0.50	12 500.00
9225.12	BCV	03.04.2020	03.04.2035	1 350 000.00		0.30	4 050.00
9225.13	BCV	13.10.2023	13.10.2033	2 187 500.00	250 000.00	2.06	43 131.26
	Réserve Taux/nouvel emprunt						13'218.74
	Totaux						180'000.00

4.5 Groupe par nature 35 : Attributions aux fonds et financements spéciaux

Elles regroupent les groupes par nature 3510 à 3512 et concernent les attributions dans le compte par nature 2900 *Financements spéciaux* propre pour les domaines autofinancés, les attributions dans le compte par nature 2910 *Fonds* et les attributions dans le compte 2011 *Legs et fondations sans personnalité juridique*.

PCV vs MCH2

	PCV		MCH2
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	351	Attributions aux fonds et financements spéciaux
381	Attributions aux financements spéciaux		

Commentaires

351

- Les charges pour les attributions aux fonds spéciaux s'élèvent à CHF 55'600.00

4.6 Groupe par nature 36 : Charges de transfert

Elles regroupent les groupes par nature 3600 à 3690 et concernent les parts de revenus destinés à des tiers, les parts à des collectivités publiques (cantons et associations intercommunales), la péréquation financière et compensation des charges, les subventions à des collectivités et à des tiers, les amortissements des subventions d'investissement et les autres charges de transfert.

PCV vs MCH2

	PCV		MCH2
351	Remboursements, participation à des charges cantonales	360	Parts des revenus destinés à des tiers
352	Remboursements, participations à des charges d'autres communes et associations de communes	361	Parts à des collectivités publiques
351	Remboursements, participation à des charges cantonales	362	Péréquation financière et compensation des charges
365	Aides et subventions à des institutions privées	363	Subventions à des collectivités et à des tiers
366	Aides individuelles	366	Amortissements des subventions d'investissement
352	Remboursements, participations à des charges d'autres communes et associations de communes	369	Autres charges de transfert

Descriptif MCH2

- **360** : Regroupe les différentes parts de revenus des cantons et concordats, des communes et associations intercommunales et des entreprises publiques.
- **361** : Regroupe les dédommagements à une collectivité, qui effectuent partiellement ou dans son intégralité une tâche pour la commune, qui sert à des fins publiques, et qui selon la répartition des tâches données, est de la compétence de la commune. L'indemnité est en règle générale fixée en rapport avec les coûts.
- **362** : Regroupe la compensation verticale de charges des communes aux cantons (PCS) et la contribution de la commune à la péréquation financière horizontale.
- **363** : Regroupe les prêts conditionnellement remboursables de type fonds perdus.

- **366** : Regroupe les amortissements du groupe par nature 146 Subventions d'investissement. Les amortissements se font de façon linéaire et selon la durée d'utilisation prévue pour l'immobilisation subventionnées.
- **369** : Regroupe les charges de transfert non affectées ailleurs.

Commentaires

360

- Les parts de revenus destinées aux cantons et concordats s'élèvent à CHF 31'200.00.
- Les parts de revenus destinées aux communes et aux associations intercommunales s'élèvent à CHF 14'300.00.
- Les parts de revenus destinées aux entreprises publiques s'élèvent à CHF 15'000.00.

La nature 360 est essentiellement composée des charges pour les émoluments pour les permis étrangers, pour les cartes d'identités et l'autorisation de la manifestation du 1^{er} août (CHF 22'050.00), de la convention canton-communes pour la cybersécurité (CHF 2'000.00), et de la participation à l'Association Régionale pour l'Action Sociale (CHF 6'900). Y figurent également les participations à l'entretien des paroisses de langue allemande, catholique et communauté israélite couvrant notre secteur (CHF 14'300.00) et la vente des cartes CFF (CHF 15'000.00, charges remboursées par les demandeurs).

361

- Les parts aux cantons et concordats s'élèvent à CHF 73'400.00
- Les parts aux communes et aux associations intercommunales s'élèvent à CHF 4'025'500.00.

La nature 361 est essentiellement composée de la participation à l'ASEL (CHF 485'000.00), de la participation au SDIS Cœur de Lavaux (CHF 135'500.00), des charges pour la part cantonale (CHF 22'400.00) et pour la part régionale (CHF 58'600.00) pour la défense civile, de la participation à l'ASIJ (CHF 2'300'300.00), de la participation à la plateforme régionale PPLS (CHF 27'400.00), de la participation à la plateforme régionale de l'orientation scolaire et professionnelle (CHF 4'700.00), des charges pour la part cantonale à la Fondation de l'enseignement de la musique (CHF 32'800.00), des charges de la participation à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (CHF 17'500), de la participation au réseau APERO (CHF 965'400.00), de la participation à GEDREL (CHF 15'600.00) et de la participation au triage forestier de Pully, Belmont, Paudex et Savigny CHF 25'000.00).

362

- Les charges pour la péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats s'élèvent à CHF 3'725'700.00 soit, CHF 3'346'244.00 pour la participation à la cohésion sociale et CHF 273'600.00 pour la contribution financière pour les lignes de trafic régional.

Les charges pour la péréquation financière et compensation des charges aux communes s'élèvent à CHF 1'268'500.00.

Péréquation des ressources (R)	-1 207 922
Solidarité principale	-1 279 878
Dotation minimale	0
Prélèvements conjoncturels	71 955

Péréquation des besoins structurels (B)	-122 675
Compensation "surface productive"	0
Compensation "population en altitude"	-122 675
Compensation "élèves pondérés"	0

Compensation des charges particulières des villes (V)	1 268 518
Couche population	866 278
Compensation des déficits des lignes de trafic urbain	402 240

Compensation transitoire (C)	0
Total Péréquation (R + B + V + C)	-62 079

Participation à la cohésion sociale	3 346 244
--	------------------

Facture policière	105 906
Socle sécuritaire commun	105 906
Part des communes délégatrices	0

363

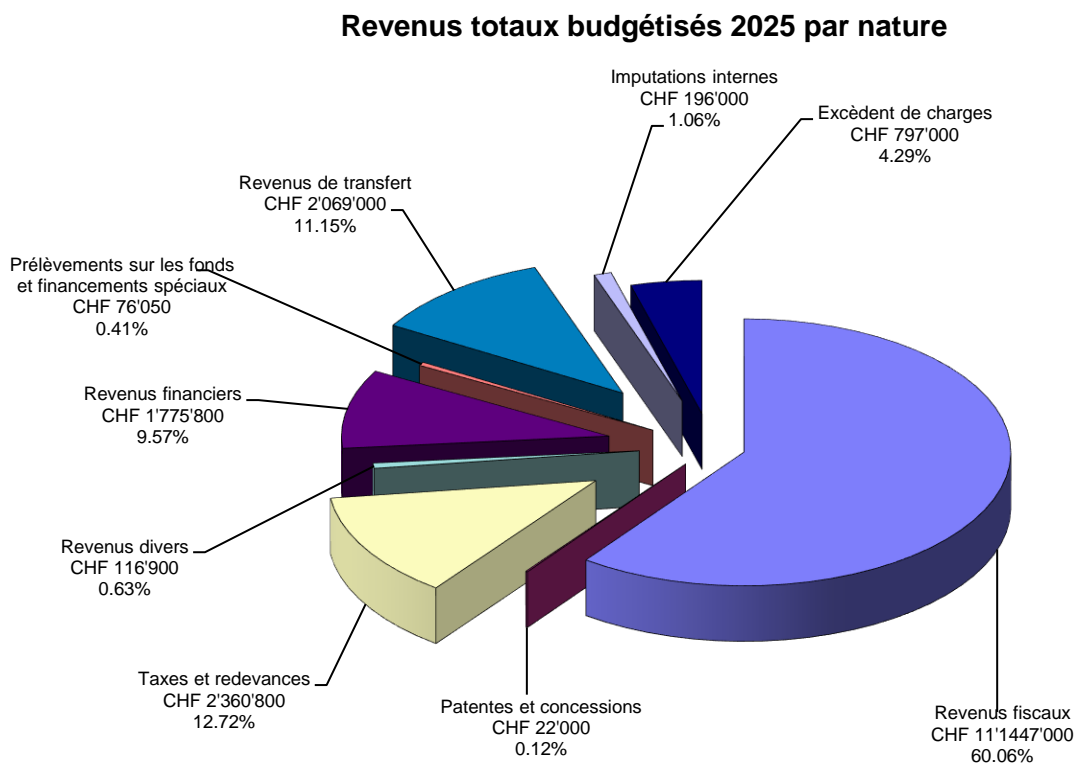
- Les subventions accordées aux communes et associations intercommunales pour un montant de CHF 56'000.00.
- Les subventions accordées aux entreprises privées pour un montant de CHF 32'000.00
- Les subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif pour un montant de CHF 225'500.00.
- Les subventions accordées aux ménages privés à but non lucratif pour un montant de CHF 3'900.00.

La nature 363 est essentiellement composée de la subvention au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la Région Lausanne (CHF 5'000.00), de la participation aux charges d'exploitation du Centre Sportif Malley (CHF 50'000.00) et de la subvention annuelle accordée au journal régional Le Courrier Lavaux Oron Jorat (CHF 32'000.00). Y figurent également les subventions pour associations sportives et culturelles de la commune (CHF 82'200.00) et les subventions pour les associations sportives et culturelles régionales (CHF 143'300.00).

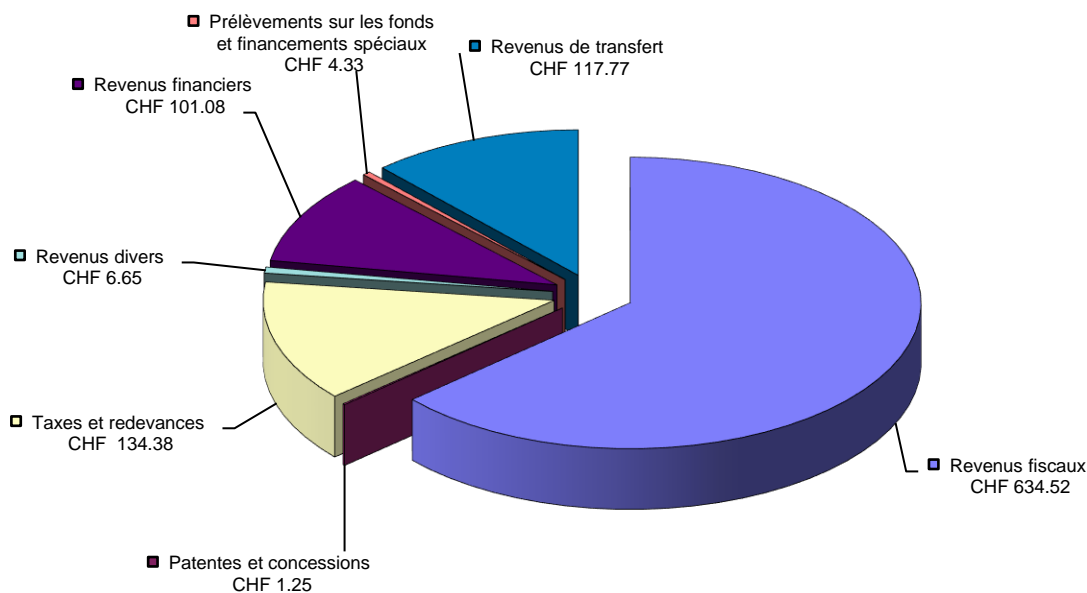
4.7 Groupe par nature 39 : Imputations internes

Voir le détail dans l'annexe des imputations internes (pages bleues foncées).

5. Commentaires sur les principaux postes de revenus



REVENUS DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2025 pour CHF 1'000.00 encaissés



5.1 Groupe par nature 40 : Revenus fiscaux

Les estimations des rentrées fiscales (personnes physique et morales) restent toujours difficiles à effectuer. Elles sont liées à la conjoncture économique, à l'inflation et aux marchés financiers. Les prévisions reçues fin août 2024 par l'Administration cantonale des impôts (ACI) nous rendent optimistes pour l'année 2025. Nous en avons tenu compte et tablons sur une augmentation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

MCH1-PCV vs MCH2

PCV	MCH2
400 Impôts revenu, fortune, source et sur la dépense des personnes physiques	400 Impôts directs personnes physiques
401 Impôts bénéfice et capital personnes morales	401 Impôts directs personnes morales
402 Impôt foncier	402 Autres impôts directs
404 Droits de mutations	402 Autres impôts directs
405 Impôts sur les successions et donations	402 Autres impôts directs
406 Impôts et taxes diverses	403 Impôts sur la propriété et sur les charges

Descriptif MCH2

400 : Regroupe les impôts sur le revenu, la fortune, la source et sur les étrangers.

401 : Regroupe les impôts sur les bénéficiaires, le capital et l'impôt complémentaires sur les immeubles des personnes morales.

402 : Regroupe les impôts fonciers, successions et donations ainsi que les droits de mutations.

403 : Regroupe les impôts sur les chiens et sur les divertissements.

5.2 Groupe par nature 41 : Patentes et concessions

MCH1-PCV vs MCH2

	PCV		MCH2
410	Emoluments LADB et vente de tabac	412	Patentes et concessions

Descriptif MCH2

412 : Regroupe les émoluments découlant de la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB) (CHF 14'000.00) et les redevances pour les concessions du cimetière (CHF 8'000.00).

5.3 Groupe par nature 42 : Taxes et redevances

MCH1 PCV vs MCH2

	PCV		MCH2
430	Taxes légales re remplacement	420	Taxes de compensation
431	Emoluments	421	Emoluments pour actes administratifs
434	Taxes de raccordements et d'utilisation	424	Taxes d'utilisation et prestation de service
435	Ventes et prestations de service	425	Ventes
436	Remboursements de tiers	426	Remboursements de tiers et participations de tiers
437	Amendes	427	Amendes

Descriptif MCH2

- **421** : Regroupe les émoluments de l'administration générale et de la police des constructions.
- **424** : Regroupe les taxes d'utilisations, de raccordements et de prestations de service.
- **425** : Regroupe les ventes de matériaux, de l'eau et de bois.
- **426** : Regroupe l'ensemble des remboursements de tiers et de prestations de service
- **427** : Regroupe les amendes encaissées en directs

Commentaires

421

Par fonctions, la nature 421 est composée:

Dans la fonction 0 *Administration générale*

- *0220 Administration générale* : les émoluments de l'Office de la population CHF 23'900.00.

Dans la fonction 7 *Protection de l'environnement et aménagement du territoire*

- *7900 Aménagement du territoire* : les émoluments et permis d'enquêtes facturés pour la police des constructions CHF 35'000.00.

424

Par fonctions, la nature 424 est composée:

Dans la fonction 7 *Protection de l'environnement et aménagement du territoire*

- 7100 *Approvisionnement en eau* : Se compose des taxes annuelles des unités locative CHF 57'000.00, des taxes annuelles de base CHF 83'500.00 et des taxes de raccordements CHF 157'000.00
- 7200 *Traitements des eaux usées* : Se compose des taxes de bases CHF 130'000.00, des taxes de base sur la surface construite au sol CHF 198'000.00, de la taxe sur l'eau consommée CHF 410'000.00 et des taxes de raccordements CHF 130'000.00.
- 7300 *Gestion des déchets urbains* : Se compose de la taxe de base CHF 328'000.00 et de la taxe au sac CHF 142'000.00.

425

Par fonctions, la nature 425 est composée:

Dans la fonction 7 *Protection de l'environnement et aménagement du territoire*

- 7100 *Approvisionnement en eau* : Produit de la vente d'eau CHF 395'000.00.
- 7300 *Gestion des déchets urbains* : Produit de la vente de matériaux récupérés et valorisés CHF 51'000.00.

Dans la fonction 8 *Economie publique*

- 8200 *Sylviculture* : Produit de la vente du bois de feu CHF 16'000.00 et du bois de service CHF 64'000.00.

426

Par fonctions, la nature 426 est composée:

Dans la fonction 0 *Administration générale*

- 01200 *Exécutif* : Jetons de présence des membres de l'exécutif CHF 11'700.00.
- 02100 *Administration des finances et des contributions* : Remboursement par l'ACI des frais de poursuites encaissés CHF 6'100.00.
- 02200 *Administration générale* : Décompte SGA des décomptes convention d'affichage CHF 1'800.00.
- 02901 *Forum* : Remboursement des charges des copropriétaires de la PPE CHF 21'000.00, facturation des prestations pour la vaisselle et le nettoyage CHF 8'000.00.
- 02902 *Refuge forestier* : Facturation des prestations pour la vaisselle et le nettoyage CHF 1'200.00

Dans la fonction 1 *Ordre et sécurité publics, défense*

- 1500 *Service du feu* : Refacturation aux habitants pour les interventions du SDIS Cœur-de-Lavaux (inondation-aide aux personnes) CHF 3'000.00.
- 1620 *Défense civile* : Défraiement de l'Etat de Vaud pour les sirènes CHF 200.00.

Dans la fonction 3 *Culture, sports et loisirs, église*

- 3290 *Culture, non mentionné ailleurs* : Participations au marché villageois CHF 2'000.00.

Dans la fonction 4 *Santé*

- 4220 *Prestations aux familles* : Remboursement de tiers CHF 1'000.00.

Dans la fonction 6 *Trafic et télécommunications*

- 6150 *Routes communales* : Remboursements de tiers à la suite de dégâts et/ou des accidents CHF 5'000.00.
- 6290 *Transports publics régionaux* : Vente des cartes CFF CHF 15'800.00.

Dans la fonction 7 *Protection de l'environnement et aménagement du territoire*

- 7300 *Gestion des déchets urbains* : Participation de la ville de Pully CHF 48'000.00 et de la commune de Bourg-en-Lavaux CHF 15'000.00.

427

Par fonctions, la nature 427 est composée:

Dans la fonction 3 *Culture, sports et loisirs, église*

- 3210 *Bibliothèques et littérature* : Amendes provenant des livres rendus tardivement ou perdus CHF 1'000.00.

5.4 Groupe par nature 43 : Revenus divers

MCH1 PCV vs MCH2

PCV	MCH2
Pas d'équivalent dans le PCV	432 Dédommagements des collectivités locales

Descriptif MCH2

- 432 : Concerne les participations à la bibliothèque de Forel (Lavaux) pour CHF 58'400.00 et de l'ASIJ pour CHF 58'500.00.

5.5 Groupe par nature 44 : Patentes et concessions

MCH1 PCV vs MCH2

PCV	MCH2
422 Revenus des capitaux du PF	440 Intérêts des créances et comptes courants
423 Revenus des immeubles du PF	443 Loyers et fermages, immeubles du PF
	447 Loyers et fermages des biens-fonds PA
424 Gains comptables sur PF	441 Gain provenant des ventes des immobilisations corporelles PF
427 Revenus des immeubles du PA	447 Paiements pour utilisations des immeubles PA
	Autres revenus, biens-fonds PA

Descriptif MCH2

- **440** : Regroupe les intérêts des liquidités, des placements financiers, des prêts et des intérêts de retard.
- **447** : Regroupe les loyers, les fermages, les paiements pour l'utilisation des immeubles du PA et les autres revenus des bien-fonds du PA.

Commentaires

440

- Intérêts sur les comptes bancaires et postaux CHF 500.00.
- Intérêts sur les placements financiers CHF 10'000.00.
- intérêts de retards sur les factures et acomptes perçus par l'ACI CHF 67'200.00.

Par fonctions, la nature 440 est composée:

Dans la fonction *0 Administration générale*

- *0210 Administration des finances et des contributions* : les intérêts sur les comptes bancaires et postaux CHF 500.00 et les intérêts sur les placements et les prêts octroyés CHF 10'000.00.

Dans la fonction *9 Finances et impôts*

- *9610 Intérêts* : les intérêts de retards sur les factures et acomptes de l'ACI CHF 67'200.00.

447

- Loyers et fermages des bien-fonds du PA CHF 1'523'300.00.
- Paiements pour l'utilisation des immeubles du PA CHF 121'300.00
- Autres revenus des bien-fonds du PA CHF 53'500.00.

Par fonctions, la nature 447 est composée:

Dans la fonction *0 Administration générale*

- *02201 Maison de commune* : loyers versés par l'ASIJ CHF 31'200.00, les loyers des utilisateurs des salles et de l'appartement de fonction CHF 22'900.00.
- *02240 Terrains, gérances et bâtiments* : les fermages des bien-fonds du patrimoine administratif (PA) CHF 48'600.00.
- *02241 Agora* : loyers versés par les locataires CHF 115'200.00.
- *02242 Ancien collègue* : loyers versés par l'APERRO CHF 122'200.00, paiements pour l'utilisation des cases congélateurs CHF 8'000.00 et le loyer pour la salle du judo CHF 1'000.00.
- *02243 Villa des Maîtres* : loyers versés par les locataires CHF 60'100.00.
- *02244 Pavillon* : loyers versés par l'ASIJ pour le réfectoire CHF 8'200.00.
- *02245 Collège du Jorat* : loyers versés par les locataires CHF 38'000.00.
- *02246 Ancienne gendarmerie* : loyers versés par le locataire CHF 14'400.00.
- *02247 Ancien central* : loyers versés par le locataire CHF 4'800.00.
- *02901 Forum* : paiements versés par les utilisateurs de la salle CHF 90'000.00, loyers versés par le locataire CHF 5'800.00 et exonérations accordées aux utilisateurs CHF 61'000.00.
- *02902 Refuge forestier* : paiements versés par les utilisateurs CHF 17'000.00 et exonérations accordées aux utilisateurs CHF 2'800.00.
- *02247 Ancien central* : loyers versés par le locataire CHF 4'800.00.

Dans la fonction 2 *Formation*

- 2170 *Complexe scolaire et salle de sport* : loyers versés par l'ASIJ CHF 895'980.00, loyers versés par les locataires CHF 19'420.00 et exonérations accordées aux utilisateurs CHF 23'000.00.

Dans la fonction 3 *Culture, sports et loisirs, église*

- 34101 *Installations sportives St-Amour* : paiements versés par les utilisateurs CHF 3'400.00.
- 34102 *Installations complexe scolaire* : paiements versés par les utilisateurs CHF 300.00.

Dans la fonction 6 *Trafic et télécommunications*

- 61501 *Bâtiment Gavardes/voirie* : loyers versés par les locataires CHF 22'700.00.
- 64000 *Télécommunications* : loyers et fermages des bien-fonds PA CHF 13'000.00.

Dans la fonction 7 *Protection de l'environnement et aménagement du territoire*

- 73000 *Gestion des déchets urbains* : loyers versés par les locataires CHF 15'600.00.

5.6 Groupe par nature 45 : Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux

MCH1 PCV vs MCH2

PCV	MCH2
480 Prélèvement sur les fonds de réserve	451 Prélèvements sur les fonds et financement spéciaux

Descriptif MCH2

- 451 : Concerne le prélèvement sur le fonds de réserve de l'approvisionnement en eau CHF 76'050.00.

5.7 Groupe par nature 46 : Revenus de transfert

MCH1 PCV vs MCH2

PCV	MCH2
441 Parts à des recettes cantonales	460 Parts aux revenus des cantons et concordats
452 Participations de communes et d'associations de communes	460 Parts aux revenus des communes et associations intercommunales
452 Participations de communes et d'associations de communes	461 Dédommagements des communes et associations intercommunales
452 Participations de communes et d'associations de communes	462 Péréquations financière et compensation des charges des communes
465 Participations et subventions de tiers	463 Subvention de collectivités et de tiers
441 Parts à des recettes cantonales	469 Autres transferts

Descriptif MCH2

- **460** : Regroupe les parts des revenus des cantons, des concordats et des associations intercommunales.
- **461** : Regroupe les dédommagements des communes et associations intercommunales.
- **462** : Concerne les péréquations financière et compensation des charges des communes.
- **463** : Concerne les subventions des cantons et concordats.
- **469** : Regroupe les redistributions et autres transferts.

Commentaires

460

- Impôts sur les frontaliers CHF 150'000.00.
- Part à l'impôt sur les gains immobiliers CHF 300'000.00.
- Part à l'impôt sur les gains de capital (RFFA) CHF 40'000.00.
- Remboursement de l'ASIJ pour le degré primaire CHF 29'200.00.
- Remboursement de l'ASIJ pour le degré secondaire CHF 10'800.00

461

- Dédommagements des communes et associations intercommunales.

Par fonctions, la nature 461 est composée:

Dans la fonction 1 *Ordre et sécurité publics, défense*

- 1110 *Police et sécurité publique* : Remboursement de l'ASEL des comptes de l'année précédente CHF 15'000.00.
- 1500 *Service du feu* : Remboursement de notre participation au SDIS Cœur-de-Lavaux CHF 1'000.00.
- 1620 *Défense civile* : Rétrocession de la région Lavaux-Oron CHF 8'000.00.

Dans la fonction 2 *Formation*

- 21990 *Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs* : Dédommagements de l'ASIJ pour le service psychopédagogique CHF 53'100.00.

Dans la fonction 6 *Routes communales*

- 6150 *Routes communales* : Remboursement de l'ASEL des panneaux de signalisation CHF 25'000.00.
- 1620 *Défense civile* : Rétrocession de la région Lavaux-Oron CHF 8'000.00.

462

- Les charges pour la péréquation financière et compensation des charges aux communes s'élèvent CHF 1'268'500.00 (voir le détail dans la charge par nature 362).

463

- Il s'agit des subventions cantonales à recevoir pour les travaux en lien avec les cours d'eau (CHF 48'000.00) et la sylviculture (CHF 56'900.00).

469

- Il s'agit de la redistribution liée à la taxe sur le CO2 CHF 1'400.00.

6. Dépenses d'investissements

Les dépenses nettes d'investissements prévues pour 2025, selon le tableau figurant en annexe, s'élèvent à **CHF 4'398'000.00**. Il appartiendra au Conseil communal de se prononcer sur ce montant par le biais de préavis déposés en temps utile.

7. Budget 2025 (pages lilas)

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
10	Compte de résultats	18'560'550.00	17'763'550.00 797'000.00
0	Administration Générale	2'553'100.00	849'700.00 1'703'400.00
01	Législatif et exécutif	426'750.00	11'700.00
011	Législatif	83'550.00	
0110	Législatif	83'550.00	
01100	Législatif	83'550.00	
3000.00	Salaires des autorités et commissions	40'600.00	
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	9'500.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	1'000.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	1'350.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	400.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	250.00	
3099.00	Autres charges de personnel	9'000.00	
3100.00	Matériel de bureau	400.00	
3102.00	Imprimés, publications	5'400.00	
3103.00	Littérature spécialisée, magazines	800.00	
3110.00	Meubles et appareils de bureau	500.00	
3113.00	Matériel informatique	2'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	3'450.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	3'000.00	
3133.00	Charges d'utilisation informatiques	600.00	
3153.00	Entretien informatique, matériel	300.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	5'000.00	
012	Exécutif	343'200.00	11'700.00
0120	Exécutif	343'200.00	11'700.00
01200	Exécutif	343'200.00	11'700.00
3000.00	Salaires des autorités et commissions	250'000.00	
3001.00	Paiements aux autorités et commissions	24'000.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	21'300.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	34'600.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'500.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1'200.00	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'000.00	
3099.00	Autres charges de personnel	2'500.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	7'100.00	
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		11'700.00
02	Services généraux	2'126'350.00	838'000.00
021	Administration des finances et des contributions	72'100.00	16'600.00
0210	Administration des finances et des contributions	72'100.00	16'600.00
02100	Administration des finances et des contributions	72'100.00	16'600.00
3130.00	Prestations de services de tiers	13'000.00	
3137.00	Impôts, taxes et émoluments	59'100.00	
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		6'100.00
4400.00	Intérêts des liquidités		500.00

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
4402.00	Intérêts des placements financiers		10'000.00
022	Service administratif	1'548'050.00	614'600.00
0220	Administration générale	1'096'550.00	112'800.00
02200	Administration générale	846'450.00	58'700.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	524'600.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	54'600.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	74'750.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	20'500.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	14'450.00	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'200.00	
3099.00	Autres charges de personnel	900.00	
3100.00	Matériel de bureau	7'600.00	
3102.00	Imprimés, publications	9'400.00	
3103.00	Littérature spécialisée, magazines	2'650.00	
3106.00	Matériel médical et de laboratoire	200.00	
3110.00	Meubles et appareils de bureau	7'800.00	
3113.00	Matériel informatique	14'000.00	
3118.00	Immobilisations incorporelles	1'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	44'000.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	30'000.00	
3137.00	Impôts, taxes et émoluments	2'550.00	
3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	500.00	
3162.00	Primes de leasing opérationnel	10'400.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'500.00	
3601.00	Parts de revenus destinées aux cantons et aux concordats	22'050.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	800.00	
4210.00	Emoluments pour actes administratifs		23'900.00
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1'800.00
4910.00	Imputations internes pour prestations de service		33'000.00
02201	Maison de commune	250'100.00	54'100.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	57'500.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	1'700.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	6'000.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	8'190.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'200.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1'610.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	6'300.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	1'000.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	18'000.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	20'000.00	
3120.03	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Gaz	20'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	17'000.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	3'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	8'150.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	76'000.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	3'450.00	
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		20'300.00
4470.10	Loyers et fermages des biens-fonds PA		31'200.00
4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA		2'600.00
0223	Informatique et télécommunication	173'800.00	9'000.00
02230	Informatique et télécommunication	173'800.00	9'000.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	27'700.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	2'900.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	3'950.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'100.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	750.00	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	7'900.00	
3113.00	Matériel informatique	6'000.00	
3118.00	Immobilisations incorporelles	5'600.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	62'150.00	
3133.00	Charges d'utilisation informatiques	15'550.00	
3153.00	Entretien informatique, matériel	1'000.00	
3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles	37'200.00	
3601.00	Parts de revenus destinées aux cantons et aux concordats	2'000.00	
4910.10	Imputations internes pour prestations de service		9'000.00
0224	Terrains, gérances et bâtiments	242'600.00	492'800.00
02240	Terrains, gérances et bâtiments		48'600.00
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		48'600.00
02241	Agora	32'950.00	187'500.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	3'400.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	100.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	400.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	480.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	120.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	100.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'000.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	1'200.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	4'000.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	2'500.00	
3120.03	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Gaz	2'500.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	4'800.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	3'950.00	
3137.00	Impôts, taxes et émoluments	3'650.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	3'000.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	750.00	
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		115'200.00
4900.00	Imputations internes pour l'approvisionnement en matériel et en marchandises		17'000.00
4920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation		55'300.00
02242	Ancien Collège	115'600.00	131'200.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	4'950.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	100.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	500.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	700.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	200.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	150.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	10'000.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	1'000.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	3'500.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	8'000.00	
3120.03	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Gaz	8'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	36'200.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	3'700.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	18'600.00	
3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	2'900.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	450.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	7'450.00	
3910.00	Imputations internes pour prestations de service	5'700.00	
3910.90	Imputations internes pour prestations de service	3'500.00	
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		1'000.00

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
4470.20	Loyers et fermages des biens-fonds PA		122'200.00
4472.20	Paiements pour utilisations des immeubles PA		8'000.00
02243	Villa des Maîtres	45'800.00	60'100.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	4'950.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	100.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	500.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	700.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	200.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	150.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	2'000.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	5'000.00	
3120.03	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Gaz	5'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	1'200.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	21'500.00	
3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	4'000.00	
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		60'100.00
02244	Pavillon	10'850.00	8'200.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	5'500.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	200.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	600.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	750.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	200.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	150.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	200.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	1'000.00	
3120.03	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Gaz	1'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	750.00	
4470.10	Loyers et fermages des biens-fonds PA		8'200.00
02245	Collège du Jorat	20'800.00	38'000.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	6'900.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	200.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	700.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	1'010.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	300.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	190.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	300.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	3'000.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	5'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	1'200.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	2'000.00	
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		38'000.00
02246	Ancienne gendarmerie	10'800.00	14'400.00
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	4'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	800.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	500.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	5'500.00	
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		14'400.00
02247	Ancien central	5'800.00	4'800.00
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	2'500.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	900.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	1'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	200.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'200.00	
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		4'800.00

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
0229	Services généraux, autres	35'100.00	
02290	Services généraux, autres	35'100.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	35'100.00	
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	506'200.00	206'800.00
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	506'200.00	206'800.00
02901	Forum	395'050.00	185'800.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	165'300.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	3'600.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	17'200.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	23'560.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	6'400.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	4'540.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	12'900.00	
3110.00	Meubles et appareils de bureau	23'800.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	1'000.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	20'000.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	16'000.00	
3120.03	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Gaz	16'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	8'600.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	15'000.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	31'600.00	
3151.00	Entretien des machines, appareils et véhicules	600.00	
3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	2'900.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'750.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	21'300.00	
3910.90	Imputations internes pour prestations de service	3'000.00	
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		29'000.00
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		66'800.00
4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA		90'000.00
02902	Refuge forestier	61'150.00	21'000.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	33'900.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	550.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	3'500.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	4'870.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'300.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	930.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'500.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	1'000.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	4'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	600.00	
3137.00	Impôts, taxes et émoluments	1'600.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	5'500.00	
3151.00	Entretien des machines, appareils et véhicules	1'500.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	400.00	
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1'200.00
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		2'800.00
4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA		17'000.00
02903	Rural	50'000.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	50'000.00	
1	Ordre et sécurité publics, défense	830'600.00	26'800.00
			803'800.00

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
11	Sécurité publique	592'900.00	15'000.00
111	Police et sécurité publique	592'900.00	15'000.00
1110	Police et sécurité publique	592'900.00	15'000.00
11100	Police et sécurité publique	592'900.00	15'000.00
3130.00	Prestations de services de tiers	2'000.00	
3612.30	Parts aux communes et associations intercommunales	485'000.00	
3621.00	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats	105'900.00	
4612.30	Dédommagements des communes et associations intercommunales		15'000.00
15	Service du feu	135'500.00	4'000.00
150	Service du feu	135'500.00	4'000.00
1500	Service du feu	135'500.00	4'000.00
15000	Service du feu	135'500.00	4'000.00
3612.40	Parts aux communes et associations intercommunales	135'500.00	
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		3'000.00
4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales		1'000.00
16	Défense	102'200.00	7'800.00
162	Défense civile	102'200.00	7'800.00
1620	Défense civile	102'200.00	7'800.00
16200	Défense civile	102'200.00	7'800.00
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	1'000.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	18'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	2'200.00	
3611.00	Parts aux cantons et concordats	22'400.00	
3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	58'600.00	
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		-200.00
4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales		8'000.00
2	Formation	3'667'100.00	1'031'500.00 2'635'600.00
21	Scolarité obligatoire	3'662'400.00	1'031'500.00
212	Degré primaire	1'678'300.00	29'200.00
2120	Degré primaire	1'678'300.00	29'200.00
21200	Degré primaire	1'678'300.00	29'200.00
3612.10	Parts aux communes et associations intercommunales	1'678'300.00	
4601.10	Parts aux revenus des communes et associations intercommunales		29'200.00
213	Degré secondaire I	632'700.00	10'800.00
2130	Degré secondaire I	632'700.00	10'800.00

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
21300	Degré secondaire I	632'700.00	10'800.00
3612.10	Parts aux communes et associations intercommunales	622'000.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	10'700.00	
4601.10	Parts aux revenus des communes et associations intercommunales		10'800.00
214	Écoles de musique	36'750.00	
2140	Écoles de musique	36'750.00	
21400	Ecoles de musique	36'750.00	
3611.00	Parts aux cantons et concordats	32'800.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	3'450.00	
3637.00	Subventions accordées aux ménages privés	500.00	
217	Bâtiments scolaires	500'650.00	938'400.00
2170	Bâtiments scolaires	500'650.00	938'400.00
21700	Complexe scolaire et salle de sport	500'650.00	938'400.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	162'100.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	4'100.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	16'860.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	23'090.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	6'300.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	4'450.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	13'000.00	
3104.00	Matériel didactique	17'000.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	30'000.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	25'000.00	
3120.03	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Gaz	25'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	8'700.00	
3131.00	Planifications et projections de tiers	5'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	10'700.00	
3140.00	Entretien des terrains	7'000.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	57'000.00	
3151.00	Entretien des machines, appareils et véhicules	7'000.00	
3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	8'650.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	3'900.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	40'500.00	
3910.00	Imputations internes pour prestations de service	25'300.00	
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		42'420.00
4470.10	Loyers et fermages des biens-fonds PA		895'980.00
218	Accueil de jour	760'900.00	
2180	Accueil de jour	760'900.00	
21800	Accueil de jour	760'900.00	
3611.00	Parts aux cantons et concordats	17'500.00	
3612.20	Parts aux communes et associations intercommunales	743'400.00	
219	École obligatoire, non mentionné ailleurs	53'100.00	53'100.00
2199	École obligatoire, non mentionné ailleurs	53'100.00	53'100.00
21990	École obligatoire, non mentionné ailleurs	53'100.00	53'100.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	4'300.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	100.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	400.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	600.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	200.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	100.00	
3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	27'400.00	
3900.00	Imputations internes pour l'approvisionnement en matériel et en marchandises	2'000.00	
3920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	18'000.00	
4612.10	Parts aux revenus des communes et associations intercommunales ASIJ		53'100.00
29	Autres systèmes éducatifs	4'700.00	
299	Formation, non mentionné ailleurs	4'700.00	
2990	Formation, non mentionné ailleurs	4'700.00	
29900	Formation, non mentionné ailleurs	4'700.00	
3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	4'700.00	
3	Culture, sports et loisirs, église	1'201'750.00	173'600.00
			1'028'150.00
31	Héritage culturel	14'700.00	
312	Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine	14'700.00	
3120	Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine	14'700.00	
31200	Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine	14'700.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	11'900.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	2'800.00	
32	Culture, autres	572'200.00	119'900.00
321	Bibliothèques et littérature	234'650.00	117'900.00
3210	Bibliothèques et littérature	234'650.00	117'900.00
32100	Bibliothèques et littérature	234'650.00	117'900.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	95'600.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	1'350.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	9'900.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	13'670.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'700.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2'630.00	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	600.00	
3100.00	Matériel de bureau	3'500.00	
3103.00	Littérature spécialisée, magazines	26'000.00	
3110.00	Meubles et appareils de bureau	12'500.00	
3113.00	Matériel informatique	1'000.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	1'300.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	1'950.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	1'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	100.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'500.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	800.00	
3601.00	Parts de revenus destinées aux cantons et aux concordats	250.00	
3900.00	Imputations internes pour l'approvisionnement en matériel et en marchandises	15'000.00	
3910.00	Imputations internes pour prestations de service	2'000.00	
3910.10	Imputations internes pour prestations de services	3'000.00	
3920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	37'300.00	
4270.00	Amendes		1'000.00
4320.10	Dédommagements des collectivités locales		58'500.00
4320.50	Dédommagements des collectivités locales		58'400.00
322	Musique et théâtre	59'100.00	
3220	Musique et théâtre	59'100.00	
32200	Musique et théâtre	59'100.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	32'000.00	
3632.00	Subventions accordées aux communes et associations intercommunales	6'000.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	3'800.00	
3636.60	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	17'300.00	
329	Culture, non mentionné ailleurs	278'450.00	2'000.00
3290	Culture, non mentionné ailleurs	278'450.00	2'000.00
32900	Culture, non mentionné ailleurs	278'450.00	2'000.00
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	4'300.00	
3102.00	Imprimés, publications	32'500.00	
3111.00	Machines, appareils et véhicules	48'000.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	7'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	70'400.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	89'300.00	
3636.60	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	26'950.00	
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		2'000.00
33	Médias	51'300.00	
331	Film et cinéma	7'050.00	
3310	Film et cinéma	7'050.00	
33100	Films et cinéma	7'050.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	5'000.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	2'050.00	
332	Mass média	44'250.00	
3320	Mass média	44'250.00	
33200	Mass média	44'250.00	
3635.00	Subventions accordées aux entreprises privées	32'000.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	12'250.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
34	Sports et loisirs	512'450.00	53'700.00
341	Sports	246'700.00	3'700.00
3410	Sports	246'700.00	3'700.00
34100	Sports	86'550.00	
3632.00	Subventions accordées aux communes et associations intercommunales	50'000.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	2'000.00	
3636.60	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	34'550.00	
34101	Installations sportives St-Amour	69'450.00	3'400.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	14'600.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	400.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	1'500.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	2'080.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	600.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	420.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	5'500.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	3'000.00	
3120.03	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Gaz	6'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	650.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	8'500.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	7'200.00	
3910.00	Imputations internes pour prestations de service	19'000.00	
4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA		3'400.00
34102	Installations sportives complexe scolaire	90'700.00	300.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	4'300.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	100.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	480.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	610.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	200.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	110.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'500.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	82'400.00	
4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA		300.00
342	Loisirs	265'750.00	50'000.00
3420	Parcs et promenades	252'900.00	50'000.00
34200	Parcs et promenades	252'900.00	50'000.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	74'200.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	1'850.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	7'700.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	10'560.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'900.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2'040.00	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'200.00	
3100.00	Matériel de bureau	250.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	69'500.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	1'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	3'000.00	
3131.00	Planifications et projections de tiers	55'000.00	
3140.00	Entretien des terrains	9'200.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	1'500.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
3151.00	Entretien des machines, appareils et véhicules	6'000.00	
3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	3'000.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	3'000.00	
4910.00	Imputations internes pour prestations de service		50'000.00
3421	Ludothèques	8'700.00	
34210	Ludothèques	8'700.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	8'700.00	
3429	Loisirs, non mentionné ailleurs	4'150.00	
34290	Loisirs, non mentionné ailleurs	4'150.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	4'150.00	
35	Eglises et affaires religieuses	51'100.00	
350	Eglises et affaires religieuses	51'100.00	
3500	Églises et affaires religieuses	51'100.00	
35000	Eglises et affaires religieuses	51'100.00	
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	13'600.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	100.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	1'400.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	1'930.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	500.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	370.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	800.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	2'000.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	2'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	2'500.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	11'600.00	
3602.00	Parts de revenus destinées aux communes et aux associations intercommunales	14'300.00	
4	Santé	4'000.00	1'000.00
			3'000.00
42	Soins ambulatoires et sauvetage	4'000.00	1'000.00
422	Services de sauvetage	4'000.00	1'000.00
4220	Services de sauvetage	4'000.00	1'000.00
42200	Prestations aux familles	4'000.00	1'000.00
3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	4'000.00	
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		1'000.00
5	Prévoyance sociale	267'900.00	267'900.00
53	Vieillesse et survivants	16'800.00	
535	Prestations et contributions seniors	16'800.00	
5350	Prestations et contributions seniors	16'800.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
53500	Prestations et contributions seniors	16'800.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	14'200.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	2'600.00	
54	Famille et jeunesse	237'100.00	
545	Prestations aux familles	237'100.00	
5450	Prestations aux familles	237'100.00	
54500	Prestations aux familles	237'100.00	
3612.20	Parts aux communes et associations intercommunales	222'000.00	
3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	700.00	
3637.00	Subventions accordées aux ménages privés	3'400.00	
3910.80	Imputations internes pour prestations de service	11'000.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	7'100.00	
571	Aides	3'400.00	
5710	Aides, non mentionné ailleurs	3'400.00	
57100	Aides, non mentionnés ailleurs	3'400.00	
3636.60	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	3'400.00	
579	Assistance, non mentionné ailleurs	3'700.00	
5790	Administration des services sociaux	3'700.00	
57900	Administration des services sociaux	3'700.00	
3611.00	Parts aux cantons et concordats	700.00	
3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	3'000.00	
59	Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	6'900.00	
590	Prévoyance sociale, non mentionnée ailleurs	6'900.00	
5900	Prévoyance sociale, non mentionnée ailleurs	6'900.00	
59000	Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	6'900.00	
3601.00	Parts de revenus destinées aux cantons et aux concordats	6'900.00	
6	Trafic et télécommunications	1'841'050.00	81'500.00
			1'759'550.00
61	Circulation routière	1'460'550.00	52'700.00
615	Routes communales	1'460'550.00	52'700.00
6150	Routes communales	1'444'550.00	52'700.00
61500	Routes communales	1'306'200.00	30'000.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	282'600.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	6'200.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	29'400.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	40'230.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	11'000.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	7'770.00	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'500.00	
3100.00	Matériel de bureau	250.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	33'000.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	6'000.00	
3118.00	Immobilisations incorporelles	4'500.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	15'000.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	20'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	130'800.00	
3131.00	Planifications et projections de tiers	20'000.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	18'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	9'200.00	
3137.00	Impôts, taxes et émoluments	2'000.00	
3141.00	Entretien des routes	10'000.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	320'000.00	
3151.00	Entretien des machines, appareils et véhicules	50'000.00	
3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	12'000.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	5'000.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	270'750.00	
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		5'000.00
4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales		25'000.00
61501	Bâtiment Gavardes/voirie	59'000.00	22'700.00
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	6'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	6'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	1'900.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	2'000.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	43'100.00	
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		22'700.00
61502	Bâtiment Gavardes/déchetterie	77'050.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	10'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	5'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	3'200.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	5'000.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	53'850.00	
61503	La Pâle	2'300.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	900.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	400.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	1'000.00	
6151	Places de stationnement	16'000.00	
61510	Places de stationnement	16'000.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	16'000.00	
62	Transports publics	380'500.00	15'800.00
621	Infrastructures des transports publics	90'900.00	
6210	Infrastructures des transports publics	90'900.00	
62100	Infrastructures des transports publics	90'900.00	
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	7'600.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	200.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	800.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	1'090.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	300.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	210.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'000.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	2'500.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	66'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	100.00	
3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	10'000.00	
3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	1'000.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	100.00	
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	289'600.00	15'800.00
6290	Transports publics régionaux	289'600.00	15'800.00
62900	Transports publics régionaux	289'600.00	15'800.00
3604.00	Parts de revenus destinées aux entreprises publiques	15'000.00	
3621.00	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats	273'600.00	
3910.00	Imputations internes pour prestations de service	1'000.00	
4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		15'800.00
64	Télécommunications		13'000.00
6400	Télécommunications		13'000.00
64000	Télécommunications		13'000.00
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		13'000.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2'953'650.00	2'412'350.00
			541'300.00
71	Approvisionnement en eau	829'050.00	829'050.00
710	Approvisionnement en eau	829'050.00	829'050.00
7100	Approvisionnement en eau	829'050.00	829'050.00
71000	Approvisionnement en eau	829'050.00	829'050.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	98'500.00	
3030.00	Travailleurs temporaires	6'800.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	3'700.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	10'200.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	13'990.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'800.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2'710.00	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'250.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	263'750.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	1'000.00	
3118.00	Immobilisations incorporelles	600.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	35'000.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	2'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	9'450.00	
3131.00	Planifications et projections de tiers	29'000.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	11'100.00	
3133.00	Charges d'utilisation informatiques	6'500.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	3'150.00	
3137.00	Impôts, taxes et émoluments	250.00	
3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil	40'000.00	
3151.00	Entretien des machines, appareils et véhicules	109'000.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	2'000.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	161'300.00	
3301.00	Amortissements non planifiés des immobilisations corporelles PA	3'000.00	
3910.00	Imputations internes pour prestations de service	8'000.00	
3910.10	Imputations internes pour prestations de services	2'000.00	
4240.00	Taxes d'utilisation de prestations de service		297'500.00
4250.00	Ventes		395'000.00
4479.00	Autres revenus biens-fonds PA		53'500.00
4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		76'050.00
4940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques		7'000.00
72	Traitement des eaux usées	875'000.00	875'000.00
720	Traitement des eaux usées	875'000.00	875'000.00
7200	Traitement des eaux usées	875'000.00	875'000.00
72000	Traitements des eaux usées	875'000.00	875'000.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	98'700.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	3'700.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	10'300.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	14'090.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3'800.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2'710.00	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'100.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	22'000.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	1'000.00	
3120.01	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Electricité	67'000.00	
3120.02	Alimentation et élimination de bien-fonds, PA - Mazout	1'300.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	80'200.00	
3131.00	Planifications et projections de tiers	17'000.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	15'000.00	
3133.00	Charges d'utilisation informatiques	4'000.00	
3134.00	Primes d'assurances choses	5'450.00	
3137.00	Impôts, taxes et émoluments	31'300.00	
3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil	48'000.00	
3151.00	Entretien des machines, appareils et véhicules	110'900.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	2'000.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	264'500.00	
3510.00	Attributions aux financements spéciaux	52'950.00	
3910.00	Imputations internes pour prestations de service	14'000.00	
3910.10	Imputations internes pour prestations de services	2'000.00	
4240.00	Taxes d'utilisation de prestations de service		868'000.00
4940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques		7'000.00
73	Gestion des déchets	617'300.00	617'300.00
730	Gestion des déchets urbains	617'300.00	617'300.00
7300	Gestion des déchets urbains	617'300.00	617'300.00
73000	Gestion des déchets urbains	617'300.00	617'300.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	102'900.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	150.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	10'700.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	14'670.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4'000.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2'830.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3'200.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	1'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	348'100.00	
3133.00	Charges d'utilisation informatiques	200.00	
3151.00	Entretien des machines, appareils et véhicules	7'500.00	
3169.00	Autres loyers et frais d'utilisation	5'400.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	900.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	87'500.00	
3510.00	Attributions aux financements spéciaux	2'650.00	
3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	15'600.00	
3910.00	Imputations internes pour prestations de service	8'000.00	
3910.10	Imputations internes pour prestations de services	2'000.00	
4240.00	Taxes d'utilisation de prestations de service		328'000.00
4240.10	Taxes d'utilisation de prestations de service		142'000.00
4250.00	Ventes		51'000.00
4260.10	Remboursements de tiers et prestations		48'000.00
4260.20	Remboursements de tiers et prestations		15'000.00
4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		15'600.00
4910.80	Imputations internes pour prestations de service		11'000.00
4910.90	Imputations internes pour prestations de service		6'500.00
4940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques		200.00
74	Aménagements	95'000.00	48'000.00
741	Corrections de cours d'eau	95'000.00	48'000.00
7410	Corrections de cours d'eau	95'000.00	48'000.00
74100	Corrections de cours d'eau	95'000.00	48'000.00
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	54'000.00	
3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil	41'000.00	
4631.00	Subventions des cantons et concordats		48'000.00
75	Protection des espèces et du paysage	40'000.00	
750	Protection des espèces et du paysage	40'000.00	
7500	Protection des espèces et du paysage	40'000.00	
75000	Protection des espèces et du paysage	40'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	6'000.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	15'000.00	
3140.00	Entretien des terrains	18'000.00	
3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	1'000.00	
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	14'000.00	
761	Protection de l'air et du climat	14'000.00	
7610	Protection de l'air et du climat	14'000.00	
76100	Protection de l'air et du climat	14'000.00	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'000.00	
3131.00	Planifications et projections de tiers	13'000.00	
77	Protection de l'environnement, autres	15'400.00	8'000.00
771	Cimetières, crématoires	15'400.00	8'000.00
7710	Cimetières, crématoires	15'400.00	8'000.00

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
77100	Cimetière, crématoires	15'400.00	8'000.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	6'700.00	
3049.00	Autres indemnités forfaitaires	100.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	700.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	930.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	300.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	170.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	2'500.00	
3140.00	Entretien des terrains	4'000.00	
4120.00	Patentes et concessions		8'000.00
79	Aménagement du territoire	467'900.00	35'000.00
790	Aménagement du territoire	467'900.00	35'000.00
7900	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	467'900.00	35'000.00
79000	Aménagement du territoire	467'900.00	35'000.00
3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	140'800.00	
3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	14'600.00	
3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	20'120.00	
3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'500.00	
3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	3'880.00	
3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'500.00	
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	10'000.00	
3112.00	Vêtements, linge, rideaux et vaisselle	500.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	79'500.00	
3131.00	Planifications et projections de tiers	110'000.00	
3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	80'000.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	500.00	
4210.00	Emoluments pour actes administratifs		35'000.00
8	Economie publique	249'500.00	136'900.00
			112'600.00
82	Sylviculture	243'000.00	136'900.00
820	Sylviculture	243'000.00	136'900.00
8200	Sylviculture	243'000.00	136'900.00
82000	Sylviculture	243'000.00	136'900.00
3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	6'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	9'000.00	
3131.00	Planifications et projections de tiers	20'000.00	
3145.00	Entretien des forêts, alpages et vignes	182'000.00	
3170.00	Remboursements de frais effectifs	1'000.00	
3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	25'000.00	
4250.00	Ventes		80'000.00
4631.00	Subventions des cantons et concordats		56'900.00
85	Industrie, artisanat et commerce	6'500.00	
850	Industrie, artisanat et commerce	6'500.00	
8500	Industrie, artisanat et commerce	3'500.00	
85000	Industrie, artisanat et commerce	3'500.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	3'500.00	

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
8501	Vignes	3'000.00	
85010	Vignes	3'000.00	
3130.00	Prestations de services de tiers	3'000.00	
9	Finances et impôts	4'991'900.00	13'050'200.00
		8'058'300.00	
91	Impôts	62'150.00	11'147'000.00
910	Impôts	62'150.00	11'147'000.00
9100	Impôts	62'150.00	11'147'000.00
91000	Impôts	62'150.00	11'147'000.00
3181.00	Pertes sur créances effectives	61'000.00	
3499.00	Autres charges financières	1'150.00	
4000.00	Impôts sur le revenu, personnes physiques		7'850'000.00
4001.00	Impôts sur la fortune, personnes physiques		1'300'000.00
4002.00	Impôts à la source, personnes physiques		100'000.00
4009.00	Impôts sur les étrangers		120'000.00
4009.10	Autres impôts directs		11'000.00
4010.00	Impôts sur les bénéfiques, personnes morales		300'000.00
4011.00	Impôts sur le capital, personnes morales		30'000.00
4019.00	Autres impôts directs, personnes morales		25'000.00
4021.00	Impôts fonciers		890'000.00
4023.00	Droits de mutations		300'000.00
4024.00	Impôts sur successions et donations		200'000.00
4032.00	Impôts sur les divertissements		1'000.00
4033.00	Impôts sur les chiens		20'000.00
93	Péréquation financière et compensation des charges	4'614'700.00	1'330'600.00
930	Péréquation financière et compensation des charges	4'614'700.00	1'330'600.00
9300	Péréquation financière et compensation des charges	4'614'700.00	1'330'600.00
93000	Péréquation financière et compensation des charges	4'614'700.00	1'330'600.00
3621.00	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats	3'346'200.00	
3622.00	Péréquation financière et compensation des charges aux communes	1'268'500.00	
4622.00	Péréquation financière et compensation des communes		1'330'600.00
95	Parts aux recettes, autres		504'000.00
950	Parts aux recettes, autres		504'000.00
9500	Parts aux recettes, autres		504'000.00
95000	Parts aux recettes, autres		504'000.00
4120.00	Patentes et concessions		14'000.00
4601.01	Parts des revenus des cantons et concordats		150'000.00
4601.02	Parts des revenus des cantons et concordats		300'000.00
4601.03	Parts des revenus des cantons et concordats		40'000.00
96	Administration de la fortune et de la dette	204'200.00	67'200.00
961	Intérêts	204'200.00	67'200.00

Commune de Savigny - Budget 2025

		Budget 2025	
		Charges	Revenus
9610	Intérêts	204'200.00	67'200.00
96100	Intérêts	204'200.00	67'200.00
3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	190'000.00	
3940.00	Imputations internes pour intérêts, charges financières théoriques	14'200.00	
4401.00	Intérêts des créances et comptes courants		67'200.00
97	Redistributions		1'400.00
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		1'400.00
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		1'400.00
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		1'400.00
4699.00	Redistributions		1'400.00
99	Postes non ventilables	110'850.00	
990	Postes non ventilables	110'850.00	
9900	Postes non ventilables	110'850.00	
99000	Postes non ventilables	110'850.00	
3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	110'850.00	

8. Amortissements comptables et imputations internes (pages saumons)

Détail des amortissements comptables portés au budget 2025

Investissements	Dès l'année	Nombre d'années	Solde prévisible au 31.12.2024	Amortissements 2025
Bâtiments				
Rénovation Auberge communale, route de Mollie-Margot 1 (AGORA)	2000	30	418 750.00	83 750.00
Installation panneaux solaires Ancien collègue	2020	15	74 600.00	7 450.00
Mise en conformité locaux du Forum - prescriptions protection incendie	2017	15	54 460.00	7 780.00
Remplacement équipement cuisine du Forum	2021	15	148 500.00	13 500.00
Rénovation du Rural (réfectoire + cabinet médical)	2025	30	0.00	50 000.00
Transformation classes spéciales complexe scolaire	2017	15	197 750.00	28 250.00
Installation réseau informatique au complexe scolaire	2017	10	24 500.00	12 250.00
Sports et loisirs				
Remplacement éclairage terrain St-Amour LED	2024	10	64 800.00	7 200.00
Réaménagement installations sportives extérieures Complexe scolaire	2023	30	2 013 180.00	69 420.00
Aménagement d'un skate-park sur le site des installations sportives du Complexe scolaire	2024	40	401 980.00	13 000.00
Circulation routière				
Aménagements traversée du village	2007	30	458 400.00	38 200.00
Réfection des routes de Chexbres et Lutry	2013	20	69 680.00	8 710.00
Construction trottoir et réfection de la Rte du Grenet	2018	30	608 350.00	26 450.00
Construction trottoir Rte de la Roche	2019	30	624 960.00	26 040.00
Réfection Rte d'Oron et bande mixte	2019	30	494 400.00	20 600.00
Aménagement aide à la traversée rte de l'Ancienne Poste	2018	30	159 390.00	6 930.00
Réfection chaussée et assainissement carrefour des Alpes	2021	20	191 220.00	11 950.00
Réfection Rte de la Claie-aux-Moines	2019	20	48 160.00	3 440.00
Sentier public d'En Brit	2019	30	30 240.00	1 260.00
Réfection traversée Rte de Mollie-Margot	2023	30	1 084 340.00	37 950.00
Réfection chaussée et trottoir Rte des Miguettes n° 2-10	2024	40	696 540.00	17 860.00
Assainissement éclairage public	2024	8	214 375.00	30 625.00
Rte des Miguettes (n° 2-10) - Réfection de la chaussée et du trottoir	2025	40		7 500.00
Rte des Miguettes (n° 10-20) - Réfection de la chaussée et création d'un trottoir	2025	40		18 750.00
Ch. de la Verne (n° 1-14) - Réfection de la chaussée	2025	40		14 500.00
Démolition Gavardes et construction hangar froid	2022	30	1 163 430.00	43 090.00
Construction déchetterie Gavardes - LOCAUX	2016	30	395 715.00	21 863.00
Parcelles route de la Claie-aux-Moines 17	2010	30	480 000.00	32 000.00
Véhicule voirie (Kubota LC-2024)	2024	8	84 630.00	12 090.00
Véhicule voirie (tracteur)	2025	10		15 000.00
<i>Arrondis</i>				-8.00
Amortissements planifiés des immobilisations corporelles Patrimoine Administratif (PA)				687 400.00
Construction déchetterie Gavardes - DECHETS	2016	30	1 899 900.00	87 452.00
<i>Arrondis</i>				48.00
Amortissements planifiés des immobilisations corporelles Patrimoine Administratif (PA) / Gestion des déchets urbains				87 500.00

Détail des amortissements comptables portés au budget 2025

Investissements	Dès l'année	Nombre d'années	Solde prévisible au 31.12.2024	Amortissements 2025
Collecteur E.U. "Le Château"	2003	30	9 360.00	1 170.00
Collecteur E.U. "La Taborne"	2004	30	96 300.00	10 700.00
Traversée du village (canalisations)	2007	30	296 400.00	24 700.00
Assainissement STEP - génie civil et équipements	2009	20	1 659 000.00	118 500.00
Assainissement collecteurs La Vaudèze	2010	30	253 500.00	16 900.00
Assainissement zone Martinet d'En-Haut	2011	30	84 160.00	5 260.00
Assainissement collecteur Séchaude-Pra Charbon	2013	30	369 000.00	20 500.00
Assainissement collecteur Rtes Lutry-Miguettes-Tantérine	2018	30	684 250.00	29 750.00
Assainissement trois propriété Rte d'Oron (RC701)	2018	30	110 860.00	4 820.00
Assainissement et remplacement conduite EU En Brit	2019	30	11 760.00	4 240.00
Assainissement carrefour des Alpes	2021	20	60 940.00	3 810.00
Assainissement Quartier de Tantérine	2022	30	54 320.00	1 940.00
Installation panneaux photovoltaïques toiture/sol STEP Pra Charbon	2023	30	1 306 210.00	9 330.00
Renouvellement réseau EU/EC Rte des Miguettes n° 2-10	2025	60		1 350.00
Renouvellement réseau EU/EC Rte des Miguettes n° 10-20	2025	60		3 430.00
Renouvellement réseau EU/EC Ch. de la Verne (n°1-14)	2025	60		7 800.00
Remplacement des chambres EU/EC Ch. de la Verne/Ch. de l'Union	2025	60		300.00
Amortissements planifiés des immobilisations corporelles Patrimoine Administratif (PA) / Traitements eaux usées				264 500.00
Réfection captage de la source des Cases	2003	30	30 800.00	3 850.00
Réfection pompage et canalisation La Planie	2004	30	142 200.00	15 800.00
Conduite EP rte de Pré la Pierre	2011	30	109 600.00	6 850.00
Conduite EP rte Nialin, Martinet et Eden-Roc	2012	30	249 900.00	14 700.00
Conduite EP rte de l'Ancienne Poste	2014	30	56 525.00	2 975.00
Réfection des captages du Renard et Bron	2015	30	210 000.00	10 500.00
Conduite EP rte de la Roche	2019	30	157 680.00	6 570.00
Remplacement conduite EP rte de Mollie-Margot	2018	30	266 800.00	11 600.00
Remplacement conduite EP traversée localité Rte de Mollie-Margot	2023	30	108 191.95	6 930.00
Mise en conformité réservoir des Planches	2023	30	532 000.00	17 730.00
Etude géophysique/forage nouveau captage	2024	30	154 400.00	38 600.00
Pose collecteur supplémentaire EC + rempl conduite EP Rte des Miguettes n° 2-10	2024	60	833 670.00	14 130.00
Renouvellement réseau EP Rte des Miguettes (n° 2-10)	2025	60		960.00
Renouvellement réseau EP Rte des Miguettes (n° 10-20)	2025	60		2 400.00
Renouvellement réseau EP Ch. de la Verne (n°1-14)	2025	60		3 300.00
Déplacement réseau EP Ch. de la Tantérine	2024	60	96 000.00	1 600.00
Mise en conformité Pompage Planie	2024	60	171 000.00	2 850.00
Arrondis				-45.00
Amortissements planifiés des immobilisations corporelles Patrimoine Administratif (PA) / Approvisionnement en eau				161 300.00
Remplacement conduite EP et pose de 2 bornes hydrantes dans le quartier de Clair Matin	2024	60	180 000.00	3 000.00
Amortissements non planifiés des immobilisations corporelles Patrimoine Administratif (PA) / Approvisionnement en eau				3 000.00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS				1 203 700.00

0	Administration Générale	
02242	Ancien Collège	9 200.00
3910.00	Imputations internes pour prestations de service <i>Part traitement espaces verts (34200.4910.00)</i>	5 700.00 5 700.00
3910.90	Imputations internes pour prestations de service <i>Déchêts UAPE (7300.4910.80)</i>	3 500.00 3 500.00
02901	Forum	3 000.00
3910.90	Imputations internes pour prestations de service <i>Déchêts Forum (7300.4910.90)</i>	3 000.00 3 000.00
21700	Complexe scolaire et salle de sport	25 300.00
3910.00	Imputations internes pour prestations de service <i>Part traitement espaces verts (34200.4910.00)</i>	25 300.00 25 300.00
21990	École obligatoire, non mentionné ailleurs	20 000.00
3900.00	Imputations internes pour l'approvisionnement en matériel et en marchandises <i>Frais de chauffage PPLS (02241.4900.00)</i>	2 000.00 2 000.00
3920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation <i>Loyer PPLS (Agora 02241.4920.00)</i>	18 000.00 18 000.00
32100	Bibliothèques et littérature	57 300.00
3900.00	Imputations internes pour l'approvisionnement en matériel et en marchandises <i>Frais de chauffage (02241.4900.00)</i>	15 000.00 15 000.00
3910.00	Imputations internes pour prestations de service <i>Charges administratives (Administration générale 02200.4910.00)</i>	2 000.00 2 000.00
3910.10	Imputations internes pour prestations de services <i>Charges informatiques (Administration générale 02230.4910.00)</i>	3 000.00 3 000.00
3920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation <i>Loyers des locaux de la bibliothèque (Agora 02241.4920.00)</i>	37 300.00 37 300.00
34101	Installations sportives St-Amour	19 000.00
3910.00	Imputations internes pour prestations de service <i>Part traitement espaces verts (34200.4910.00)</i>	19 000.00 19 000.00
54500	Prestations aux familles	11 000.00
3910.80	Imputations internes pour prestations de service <i>Imputation mesures d'accompagnement (Directive n°2) exonération 3/4 taxes de base (7300.4910.80)</i>	11 000.00 11 000.00
62900	Transports publics régionaux	1 000.00
3910.00	Imputations internes pour prestations de service <i>Carte CFF / charges administrative CHF 2.50/carte (02200.4910.00)</i>	1 000.00 1 000.00
71000	Approvisionnement en eau	10 000.00
3910.00	Imputations internes pour prestations de service <i>Frais administratifs (Administration générale 02200.4910.00)</i>	8 000.00 8 000.00
3910.10	Imputations internes pour prestations de services <i>Frais informatique (Service informatique 02230.4910.00)</i>	2 000.00 2 000.00

72000	Traitements des eaux usées	16 000.00
3910.00	Imputations internes pour prestations de service	14 000.00
	<i>Frais administratifs (Administration générale 02200.4910.00)</i>	<i>14 000.00</i>
3910.10	Imputations internes pour prestations de services	2 000.00
	<i>Frais informatique (Service informatique 02230.4910.00)</i>	<i>2 000.00</i>
73000	Gestion des déchets urbains	10 000.00
3910.00	Imputations internes pour prestations de service	8 000.00
	<i>Frais administratifs (Administration générale 02200.4910.00)</i>	<i>8 000.00</i>
3910.10	Imputations internes pour prestations de services	2 000.00
	<i>Frais informatique (Service informatique 02230.4910.00)</i>	<i>2 000.00</i>
96100	Intérêts	14 200.00
3940.00	Imputations internes pour intérêts, charges financières théoriques	14 200.00
	<i>Intérêts et charges financières théoriques (7100.4940.00)</i>	<i>7 000.00</i>
	<i>Intérêts et charges financières théoriques (7200.4940.00)</i>	<i>7 000.00</i>
	<i>Intérêts et charges financières théoriques (7300.4940.00)</i>	<i>200.00</i>
	TOTAL	196 000.00

0	Administration Générale	
02200	Administration générale	-33 000.00
4910.00	Imputations internes pour prestations de service	-33 000.00
	<i>Bibliothèque Frais administratifs (32100.3910.00)</i>	-2 000.00
	<i>Eaux Frais administratifs (7100.3910.00)</i>	-8 000.00
	<i>Epuration Frais administratifs (7200.3910.00)</i>	-14 000.00
	<i>Déchets Frais administratifs (73200.3910.00)</i>	-8 000.00
	<i>Carte CFF / charges administrative CHF 2.50/carte (62900.3910.00)</i>	-1 000.00
02230	Informatique et télécommunication	-9 000.00
4910.10	Imputations internes pour prestations de service	-9 000.00
	<i>Déchets Frais informatique (7300.3910.10)</i>	-2 000.00
	<i>Epuration Frais informatiques (7200.3910.10)</i>	-2 000.00
	<i>Eaux Frais informatiques (7100.3910.10)</i>	-2 000.00
	<i>Bibliothèque Frais informatiques (3210.3910.10)</i>	-3 000.00
02241	Agora	-72 300.00
4900.00	Imputations internes pour l'approvisionnement en matériel et en marchandises	-17 000.00
	<i>Frais de chauffage PPLS (21990.3900.00)</i>	-2 000.00
	<i>Frais chauffage Bibliothèque (32100.3900.00)</i>	-15 000.00
4920.00	Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	-55 300.00
	<i>Loyer Bibliothèque (32100.3920.00)</i>	-37 300.00
	<i>Loyer PPLS (21990.3920.00)</i>	-18 000.00
3	Culture, sports et loisirs, église	
34200	Parcs et promenades	-50 000.00
4910.00	Imputations internes pour prestations de service	-50 000.00
	<i>Part traitement espaces verts (21700.3910.00)</i>	-25 300.00
	<i>Part traitement espaces verts (34101.3910.00)</i>	-19 000.00
	<i>Part traitement espaces verts (02242.3910.00)</i>	-5 700.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	
71000	Approvisionnement en eau	-7 000.00
4940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	-7 000.00
	<i>Intérêts et charges financières théoriques (9610.3940.00)</i>	-7 000.00
72000	Traitements des eaux usées	-7 000.00
4940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	-7 000.00
	<i>Intérêts et charges financières théoriques (9610.3940.00)</i>	-7 000.00
73000	Gestion des déchets urbains	-17 700.00
4910.80	Imputations internes pour prestations de service	-11 000.00
	<i>Imputation mesures d'accompagnement (Directive n°2) exonération 3/4 taxes de base (54500.3910.80)</i>	-11 000.00
4910.90	Imputations internes pour prestations de service	-6 500.00
	<i>Déchêts UAPE (02242.3910.90)</i>	-3 500.00
	<i>Déchêts Forum (02901.3910.90)</i>	-3 000.00
4940.00	Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	-200.00
	<i>Intérêts et charges financières théoriques (9610.3940.00)</i>	-200.00
	TOTAL	-196 000.00

9. Postes de travail (pages vertes)

POSTES DE TRAVAIL

FONCTIONS	TAUX ACTIVITES	PART BUDGET 2025
0	Administration Générale	
01100	Législatif	
	<i>Huissier (Législatif)</i>	10.00% 10%
02200	Administration générale	
	<i>Boursier communal (Service administratif)</i>	80.00% 80%
	<i>Secrétaire municipale (Service administratif)</i>	80.00% 100%
	<i>Préposée de l'Office de la population (Service administratif)</i>	68.60% 98%
	<i>Secrétaire (Service administratif)</i>	30.00% 50%
	<i>Secrétaire (Service administratif)</i>	63.00% 90%
	<i>Aide-comptable (Service administratif)</i>	82.00% 82%
	<i>Secrétaire (Service administratif)</i>	42.50% 85%
02201	Maison de commune	
	<i>Concierge (Maison de commune)</i>	11.00% 11%
	<i>Concierge (Maison de commune)</i>	60.00% 60%
02230	Informatique et télécommunication	
	<i>Préposée de l'Office de la population (Service informatique)</i>	1.40% 2%
	<i>Boursier communal (Service informatique)</i>	20.00% 20%
02241	Agora	
	<i>Concierge (Agora)</i>	4.00% 4%
02242	Ancien Collège	
	<i>Concierge principal (Ancien collège)</i>	5.00% 5%
02243	Villa des Maîtres	
	<i>Concierge principal (Villa des Maîtres)</i>	5.00% 5%
02244	Pavillon	
	<i>Concierge (Pavillon)</i>	7.00% 7%
02245	Collège du Jorat	
	<i>Concierge principal (Collège du Jorat)</i>	7.00% 7%
02901	Forum	
	<i>Concierge (Forum)</i>	77.00% 77%
	<i>Concierge (Forum)</i>	12.00% 12%
	<i>Aide-comptable (Forum)</i>	10.00% 10%
	<i>Secrétaire (Forum)</i>	3.50% 5%
	<i>Secrétaire (Forum)</i>	24.00% 40%
	<i>Concierge principal (Forum)</i>	57.00% 57%
	<i>Concierge (Forum)</i>	5.00% 5%
02902	Refuge forestier	
	<i>Aide-comptable (Refuge forestier)</i>	5.00% 5%
	<i>Secrétaire (Refuge forestier)</i>	3.50% 5%
	<i>Secrétaire (Refuge forestier)</i>	6.00% 10%
	<i>Concierge principal (Refuge forestier)</i>	6.00% 6%
	<i>Concierge (Refuge forestier)</i>	17.00% 17%
2	Formation	
21700	Complexe scolaire et salle de sport	
	<i>Concierge (Complexe scolaire et salle de sport)</i>	83.00% 83%
	<i>Concierge (Complexe scolaire et salle de sport)</i>	40.00% 40%
	<i>Concierge principal (Complexe scolaire et salle de sport)</i>	20.00% 20%
	<i>Concierge (Complexe scolaire et salle de sport)</i>	37.00% 37%

POSTES DE TRAVAIL

FONCTIONS	TAUX ACTIVITES	PART BUDGET 2025
21990 École obligatoire, non mentionné ailleurs <i>Concierge (PPLS)</i>	5.00%	5%
3 Culture, sports et loisirs, église		
32100 Bibliothèques et littérature		
<i>Assistante de bibliothèque (Bibliothèque)</i>	30.00%	100%
<i>Bibliothécaire responsable (Bibliothèque)</i>	60.00%	100%
<i>Concierge (Bibliothèque)</i>	15.00%	15%
34101 Installations sportives St-Amour		
<i>Concierge (Installation sportives St-Amour)</i>	17.00%	17%
34102 Installations sportives complexe scolaire		
<i>Concierge (Intallations sportives complexe scolaire)</i>	5.00%	5%
34200 Parcs et promenades		
<i>Responsable des espaces verts (Parcs et promenades)</i>	100.00%	100%
<i>Ouvrier (Parcs et promenades)</i>	8.00%	8%
35000 Eglises et affaires religieuses		
<i>Concierge (Eglises et affaires religieuses)</i>	5.00%	5%
<i>Organiste (Eglises et affaires religieuses)</i>	TPV	100%
6 Trafic et télécommunications		
61500 Routes communales		
<i>Ouvrier (Routes communales)</i>	82.00%	82%
<i>Responsable du service de la voirie (Routes communales)</i>	83.00%	83%
<i>Ouvrier (Routes communales)</i>	92.00%	92%
<i>Ouvrier (Routes communales)</i>	90.00%	90%
62100 Infrastructures des transports publics		
<i>Ouvrier (Infrastructures TP)</i>	8.00%	8%
<i>Ouvrier (Infrastructures TP)</i>	2.00%	2%
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire		
71000 Approvisionnement en eau		
<i>Responsable du service des eaux (Approvisionnement en eau)</i>	40.00%	40%
<i>Chef de réseau (Approvisionnement en eau)</i>	60.00%	60%
<i>Ouvrier (Approvisionnement en eau)</i>	5.00%	5%
72000 Traitements des eaux usées		
<i>Responsable du service des eaux (Traitement des eaux usées)</i>	60.00%	60%
<i>Chef de réseau (Traitement des eaux usées)</i>	40.00%	40%
<i>Ouvrier (Traitement des eaux usées)</i>	5.00%	5%
73000 Gestion des déchets urbains		
<i>Responsable de la déchetterie (Gestion des déchets)</i>	100.00%	100%
<i>Ouvrier (Parcs et promenades)</i>	8.00%	8%
77100 Cimetière, crématoires		
<i>Responsable du service de la voirie (Cimetière, crématoires)</i>	7.00%	7%
79000 Aménagement du territoire		
<i>Technicien communal (aménagement du territoire)</i>	20.00%	20%
<i>Aide-comptable (police des constructions)</i>	3.00%	3%
<i>Secrétaire (police des constructions)</i>	7.50%	15%
<i>Technicien communal (police des constructions)</i>	80.00%	80%
TOTAUX ETP = équivalents temps plein	2020.00%	
Nombre de postes (personnes) = effectif		24

Remarques

1. TPV = temps partiel variable

10. Conclusions

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le préavis municipal n° 10/2024 du 14 octobre 2024 ;
Ouï le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. **D'adopter le budget 2025, tel que présenté.**
2. **De charger la Municipalité de le soumettre au Conseil d'Etat pour approbation.**

Au nom de la Municipalité de Savigny

La Syndique	La Secrétaire
C. Weidmann Yenny	I. Schori

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 octobre 2024.

Déléguée municipale : Mme Chantal Weidmann Yenny, Syndique

Annexes :

Plan des investissements 2025-2029

Plan des investissements 2025-2029

OBJETS	2025		2026		2027		2028		2029	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Bâtiments										
02242 - Ancien Collège - Assainissement énergétique (fenêtres+isolation périphérique)									500 000	75 000
02903 - Le Rural - Rénovation du Rural (réfectoire + cabinet médical)	1 500 000		3 000 000	200 000						
02903 - Le Rural - Adjonctions (ludothèque + rythmique)							2 500 000	200 000		
Bâtiments scolaires										
21700 - Complexe scolaire - Assainissement énergétique (fenêtres+isolation périphérique)			1 000 000		1 000 000	300 000				
21700 - Complexe scolaire - Assainissement énergétique (panneaux photovoltaïques)			150 000	15 000						
21700 - Complexe scolaire - Extension pour 2 classes et salles d'appoint			500 000		500 000	66 500				
Parcs et promenades										
34200 - Place du Forum - Complexe scolaire - Réfection axe mobilité douce			500 000		500 000	50 000				
Circulation routière										
61500 - Rte des Miguettes (n° 2-10) - Réfection de la chaussée et du trottoir	300 000	0								
61500 - Rte des Miguettes (n° 10-20) - Réfection de la chaussée et création d'un trottoir	750 000		750 000	0						
61500 - RC 701 en traversée de localité - Réfection et aménagement de la chaussée								850 000	550 000	
61500 - Rte de Mollie-Margot (n° 1-13) - Réfection de la chaussée et du trottoir					480 000	150 000				
61500 - Rte de Chexbres (n° 6-11) - Réfection du trottoir								320 000	0	
61500 - Carrefours de la Claie-aux-Moines / Rte de la Séresse - Réfections								1 000 000	400 000	
61510 - Place du Forum - Réfection et aménagement aire de stationnement					735 000	73 500				
61500 - Ch. de la Verne (n° 1-14) - Réfection de la chaussée	580 000	0								
Corrections de cours d'eau										
74100 - Ruisseau du Creux (hauteur de Pierre-Ozaire) - 74100 - Renaturation			800 000		200 000	950 000				
Aménagement du territoire										
79000 - Révision du plan d'affectation communal (PACom)			60 000		90 000	0				
Véhicules										
99000 - Service de la conciergerie (bus utilitaire)							50 000	0		
99000 - Service de la voirie (tracteur)	150 000	0								
99000 - Service de la voirie (véhicule multi-usage)					300 000	0				
Totaux annuels bruts patrimoine administratif	3 280 000		6 760 000		3 805 000		2 550 000		2 670 000	
Totaux annuels nets patrimoine administratif	3 280 000		6 545 000		2 215 000		2 350 000		1 645 000	

Plan des investissements 2025-2029

OBJETS

	2025		2026		2027		2028		2029	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Traitement des eaux usées										
72000 - Rte des Miguettes (n°2-10) - Renouvellement réseau EU/EC	81 000	129 000								
72000 - Rte des Miguettes (n°10-20) - Renouvellement réseau EU/EC	206 000		70 000	0						
72000 - RC 701 en traversée de localité - Renouvellement réseau EC							100 000		300 000	120 000
72000 - Rte de Mollie-Margot (n° 1-13) - Renouvellement réseau EU/EC					150 000	0				
72000 - Rte de Pierre-Ozaire (n° 4-38) - Renouvellement réseau EU/EC			185 000	18 500						
72000 - Ch. de la Verne et ch. de l'Union - Remplacement des chambres	18 000		77 000	13 000						
72000 - Ch. de la Verne (n°1-14) - Renouvellement réseau EU/EC	470 000	0								
Totaux investissements annuels bruts eaux usées	775 000		332 000		150 000		100 000		300 000	
Totaux investissements annuels nets eaux usées	<i>646 000</i>		<i>300 500</i>		<i>150 000</i>		<i>100 000</i>		<i>180 000</i>	
Approvisionnement en eau										
71000 - Rte des Miguettes (n° 2-10) - Renouvellement réseau EP	58 000	0								
71000 - Rte des Miguettes (n° 10-20) - Renouvellement réseau EP	145 000		70 000	26 000						
71000 - RC 701 en traversée de localité - Renouvellement réseau EP							250 000	100 000		
71000 - Rte de Mollie-Margot (n° 1-13) - Renouvellement réseau EP					330 000	33 000				
71000 - Rte de Chexbres (n° 6-11) - Renouvellement réseau EP									450 000	45 000
71000 - Carrefour Claie-aux-Moines / Rte de la Séresse - Renouvellement réseau EP									275 000	27 500
71000 - Rte de Pierre-Ozaire (n° 4-38) - Renouvellement réseau EP			500 000	60 000						
71000 - Rte de Pré-la-Pierre (n°13-21) - Renouvellement réseau EP					555 000	55 000				
71000 - Ch. de la Verne (n°1-14) - Renouvellement réseau EP	200 000	25 000								
71000 - Ch. de la Tantérine - Déplacement réseau EP	97 000	3 000								
71000 - Réservoir de l'Erbenaz - Réfection					850 000		850 000		300 000	200 000
71000 - Réalisation de nouvelles nappes et sources			350 000		200 000		250 000	0		
71000 - Révision du Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE)			40 000		40 000	0				
Totaux investissements annuels bruts approvisionnement en eau	500 000		960 000		1 975 000		1 350 000		1 025 000	
Totaux investissements annuels nets approvisionnement en eau	<i>472 000</i>		<i>874 000</i>		<i>1 887 000</i>		<i>1 250 000</i>		<i>752 500</i>	
TOTAUX ANNUELS INVESTISSEMENTS BRUTS 2025-2029	4 555 000		8 052 000		5 930 000		4 000 000		3 995 000	
TOTAUX INVESTISSEMENTS BRUTS 2025-2029	26 532 000									
TOTAUX ANNUELS INVESTISSEMENTS NETS 2025-2029	<i>4 398 000</i>		<i>7 719 500</i>		<i>4 252 000</i>		<i>3 700 000</i>		<i>2 577 500</i>	
TOTAUX INVESTISSEMENTS NETS 2025-2029	22 647 000									